Balaruc-les-Bains | Balaruc-le-Vieux | Bouzigues | Frontignan | Gigean | Loupian
Marseillan | Mèze | Mireval | Montbazin | Poussan | Sète | Vic-la-Gardiole | Villeveyrac

#63 mars - avril 2021

Notre AGGLOPÔLE magazine

ARCHIPEL DE THAU

P. 6

L'Agglopôle saluée pour sa sobriété foncière

À fond les guidons !

p. 17

Dans les traces des archéologues

p. 22

LES 14 COMMUNES DE SÈTE AGGLOPÔLE MÉDITERRANÉE

Villeveyrac :
3 852 Villeveyracois

Poussan :
6 082 Poussannais

Montbazin :
3 046 Montbazinois

Gigean :
6 494 Gigeannais

Mireval :
3 368 Mirevalais

Bouzigues :
1 714 Bouzigauds

Loupian :
2 175 Loupianais

Mèze :
11 679 Mézois

Vic-la-Gardiole :
3 303 Vicois

Balaruc-le-Vieux :
2 682 Balarucois

Balaruc-les-Bains :
6 916 Balarucois

Marseillan :
7 894 Marseillanais

Sète : 44 271 Sétois

Sète agglopôle méditerranée, c'est **126 206 habitants**

Frontignan :
22 730 Frontignanais

Thau en chiffres

242.000 €
Investis par SAM pour la relance de la consommation
Voir page 5

1,28 M€
investis pour l'aire de loisirs du Pont Levis
Voir page 8

2
nouveaux pilotes pour le C2D
Voir page 15

100
vélos électriques à louer sur le territoire
Voir page 16

Pour l'avenir de notre territoire

Cela fait à présent un an, presque jour pour jour, que notre quotidien est imposé par la Covid 19. Un an que notre vie est sous cloche, suspendue à de possibles confinements, cadencée par les couvre-feux, rythmée par l'ouverture des commerces, la fermeture des bars, restaurants et lieux culturels, les autorisations de déplacements, le "présentiel" ou le "distanciel"...

Une année durant laquelle il nous a fallu faire preuve de résilience pour surmonter les difficultés, nous "adapter" à cette pandémie qui a bouleversé tous nos schémas de fonctionnement et faire en sorte, dans le cadre de nos compétences, de soutenir et d'accompagner les plus fragiles...

Ainsi, dès le début de la crise de la Covid 19, avec mes collègues élus des 14 communes de l'Agglopôle, nous avons fait le choix de nous mobiliser fortement pour l'économie locale. Plusieurs dispositifs ont été mis en place, au côté des partenaires institutionnels et consulaires et en complément des aides décidées aux niveaux national ou régional. Un budget conséquent - probablement l'un des plus importants au niveau régional - a été provisionné en 2020.

Aujourd'hui, et de façon globale, ce sont pas moins de **13M€** qui ont déjà été mobilisés pour venir en aide aux commerces et entreprises de notre territoire frappés par les mesures de fermetures obligatoires, mais également aux filières «phares» que sont la conchyliculture et les Thermes, soutenues à hauteur de plus de **800 000€** chacune.

Sète agglopôle méditerranée, par le biais de son « Fonds d'Urgence Spécifique » créé dès le mois de mars 2020, a attribué **5,2M€** d'aides (1 964 000€ lors du confinement de mars-avril et 3 236 000€ pour le second confinement en novembre et décembre) à plus de 2 000 commerçants, artisans, indépendants et TPE de moins de 10 salariés, éligibles et soumis à une fermeture administrative imposée par décret, qui ont ainsi bénéficié d'une aide forfaitaire pouvant aller jusqu'à **2 000€**.

Comme elle s'y était engagée, l'Agglopôle a contribué en 2020 et poursuivra sa participation cette année au « fonds de relance régional L'Occal », en faveur du commerce, de l'artisanat, du tourisme, de la culture et de l'évènementiel, pour subventionner les investissements permettant de promouvoir et faciliter l'accès des commerces aux technologies numériques (vente en ligne, site Web, système de gestion de commande, système de paiement sécurisé, click and collect, livraison à domicile…) avec une enveloppe de **5M€.**

Enfin, en lançant, dès la réouverture des commerces en décembre dernier, 2 opérations commerciales (City Foliz et Thau Foliz) pour stimuler, à travers **240 000€** de « cagnottage », la consommation auprès de 1 900 commerçants et artisans des cœurs de villes, l'Agglopôle, en partenariat avec la CCI et l'Office de Commerce Archipel de Thau a permis de générer **1 077 000€** de retombées directes tant pour les commerçants que pour les consommateurs, par le biais de l'utilisation de l'application mobile « Keetiz ».

Ce plan de soutien à l'économie locale dont je viens de vous dresser un premier bilan financier était nécessaire et je reste persuadé que nous accomplissons pleinement notre devoir d'élus et d'acteur publics.

La crise sanitaire n'est pas terminée et le plan de vaccination ne donnera ses premiers résultats que dans quelques mois. D'ici là, nous ferons face.

Nous travaillons actuellement pour favoriser l'intégration des nouvelles pratiques numériques et donner de la visibilité au tissu économique local en répondant aux nouvelles attentes des citoyens (click & collect, vente et paiement en ligne, livraison). Avant l'été, nous lancerons donc une solution numérique 100% locale, véritable "Market Place" qui proposera un espace commun, ouvert à tous les commerces ainsi qu'aux services culturels et touristiques.

C'est un pari sur l'avenir, et quelle que soit la durée de la crise, de tels investissements seront précieux pour s'adapter et ne pas subir ces nouveaux modes de consommation. Il en va de l'avenir de notre territoire.

François Commeinhes
Président de Sète agglopôle méditerranée
Maire de Sète

Directeur de la publication : François Commeinhes
Réalisation et rédaction : Service Communication de Sète agglopôle méditerranée
A collaboré à ce numéro : Jocelyne Vanel – Crédits photo : Service communication de Sète agglopôle méditerranée ; services communication des communes de l'agglopôle ; Jean-Pierre Degas
Tirage : 72 000 exemplaires – Impression sur papier recyclé par JF Impression
Sète agglopôle méditerranée, 4 avenue d'Aigues BP 600 34110 Frontignan Cedex – Tél. 04 67 46 47 48.

Deux préfets en visite au Quai des Moulins

Le 7 janvier, ce ne sont pas moins de deux préfets qui étaient en déplacement sur le Bassin de Thau. Le Préfet de la Région Occitanie, Etienne Guyot, en visite officielle pour la première fois sur notre territoire et celui de l'Hérault, Jacques Witkowski.

Ils ont été accueillis par le Président de Sète agglopôle, François Commeinhes, qui leur a fait un point général sur les réalisations en cours et à venir et en a profité pour organiser une visite d'un des nouveaux équipements communautaires, le Conservatoire à Rayonnement Intercommunal, conçu par l'architecte Rudy Ricciotti. L'occasion pour eux de parcourir les salles et d'admirer l'exposition consacrée à l'artiste Manitas de Plata, qui a donné son nom à ce lieu consacré à la musique.

Un bus électrique à l'essai

Avec sa petite taille et son look très original, il n'est pas passé inaperçu dans les rues de Sète. Un nouveau modèle de bus 100% électrique (BlueBus) était testé durant la dernière semaine de janvier, sur la ligne 4 (Passage Le Dauphin / Le Vallon) du réseau Sète agglopôle mobilité.

Sur un secteur comportant bon nombre de rues étroites (notamment au Quartier Haut), l'intérêt était d'évaluer son agilité, son autonomie, sa capacité... Un bilan sera rapidement réalisé sur cette expérimentation afin de savoir si l'essai s'avère ou non concluant.

La Palanquée dans ses nouveaux quartiers

La fin de l'année 2020 a été l'occasion de fermer une porte pour en ouvrir une autre. La Palanquée, tiers-lieu ouvert à tous, qui encourage le numérique, la transition écologique et l'innovation sociale sur le Bassin de Thau, est désormais installée au 25, rue Jean Moulin à Sète, dans les anciens locaux du Conservatoire de musique. L'équipe bénévole et solidaire, s'est réapproprié cet espace chargé d'histoire et lui a redonné de l'éclat avec une nouvelle identité graphique très colorée qui vous surprendra agréablement avant même d'y entrer.

Si vous avez envie de tester leurs espaces de coworking et d'échanger sur vos pratiques dans un espace convivial, n'hésitez plus ☞ http://bit.ly/CoworkingPalanquee

Ici commence la lagune de Thau !

Les eaux pluviales qui charrient déchets et polluants peuvent se retrouver dans la lagune de Thau, un milieu aussi riche que fragile. Afin de protéger cette biodiversité, un projet pédagogique de sensibilisation des écoliers des 14 communes a vu le jour l'an dernier.

Le 5 février, à l'issue d'une journée de restitution (ateliers, jeux…) deux classes de l'école primaire Véronique Hébert, à Poussan, ont procédé à la pose d'une plaque « Ici commence la lagune de Thau », dans la cour de leur établissement.

Une belle initiative d'éducation à l'environnement qui sera renouvelée jusqu'en 2022 dans d'autres écoles du territoire et porte en elle un peu de l'avenir de notre bassin de Thau.

Avec Keetiz, c'était la Foliz !

Entre décembre 2020 et février 2021, vous étiez nombreux à allier le plaisir d'économiser à celui d'être solidaire de vos commerçants de proximité.

Gagner de l'argent tout en consommant, c'était vraiment le bon plan (jusqu'à 20% de vos achats remboursés, dans les commerces référencés), vu le succès croissant des deux opérations destinées à soutenir les 1 200 commerçants inscrits dans les 14 communes du territoire.

Après « City Foliz », à laquelle elle participait aux côtés de la CCI Hérault (42 000€ alloués pour plus de 1 500 clients récompensés), Sète agglopôle avait lancé « Thau Foliz » sur le même principe. Mais en allant encore plus loin dans la relance de la consommation et en y consacrant 200 000€. Et cela a très bien marché avec 3 144 clients récompensés pour un chiffre d'affaires généré cinq fois supérieur au montant du cagnottage.

1 077 000

C'est le montant en € (non définitif), du chiffre d'affaires généré dans les commerces participants, par les deux opérations (City Foliz et Thau Foliz).

Civisme dans les bus : les collégiens sensibilisés

Le 7 janvier, les 42 délégués des 21 classes du collège Jean-Moulin de Sète, se sont vu remettre par le Président de Sète agglopôle méditerranée, une charte du « Savoir voyager ensemble » sur le réseau de bus de l'agglopôle. Signée par eux mais également par les élus, la Police Nationale et le Chef de leur établissement, elle a pour but d'assurer la bonne tenue de tous les élèves aux montées et descentes de bus, ainsi qu'à l'intérieur des véhicules où ils se mêlent quotidiennement aux autres usagers. Les délégués ont maintenant pour mission, la distribution du document à leurs camarades, pour qu'ils le paraphent à leur tour avec leurs parents. Collé dans leur carnet de correspondance, ce « contrat moral » les responsabilise pour le bien-être de tous. Prochain objectif : l'étendre très prochainement à d'autres établissements du territoire.

◆ EN BREF ...

La Gardiole, entre nature et culture

Faites une pause, profitez de la vue et appréhendez ce qui vous entoure.

Sète agglopôle développe des itinéraires de découverte du patrimoine dans le massif de la Gardiole, espace naturel dont elle est gestionnaire. Dans le courant du printemps, quatre tables de lecture du paysage seront installées en bordure des deux sentiers de randonnée pédestre déjà aménagés. Le premier a pour point de départ l'abbaye de Gigean et le second, le parking du motocross de Frontignan. Le projet se situant sur un site classé, une attention toute particulière sera portée sur la qualité des matériaux et la réalisation du chantier.

Sur le chemin de l'emploi

Parmi les actions mises en place par le Conseil intercommunal de sécurité et de prévention de la délinquance et de la radicalisation (CISPDR), le Hub nomade tient une place de choix. Le but : aller à la rencontre des publics en difficulté (non-diplômés, jeunes sans emploi, décrocheurs scolaires…) et leur proposer des formations courtes, adaptées à leur besoins. Réunis récemment à Sète (Île de Thau), une quinzaine de jeunes ont été informés de l'ensemble des offres à saisir sur le territoire, 5 d'entre eux ont été reçus en entretien individuel et orientés en fonction de leur profil. Les 10 autres candidats continueront à être suivis par le Pôle Emploi afin que chacun puisse avoir une proposition concrète le plus rapidement possible.

Chouette, des nichoirs !

Deux nichoirs à "chouette effraie" fabriqués par Gilles Fichou, spécialiste de l'espèce, ont été posés par notre service Espaces Naturels sous les toits des Mazets qui bordent le site d'Oïkos à Villeveyrac. Cette opération vise à enrayer le déclin de ce rapace nocturne en mettant à sa disposition des sites artificiels pour pallier la disparition des sites naturels. Très friand de petits rongeurs (mulots, souris et petits rats), cet oiseau peut en effet devenir un allié précieux des agriculteurs en participant activement au renforcement de la lutte biologique contre les ravageurs de cultures. Ne reste plus qu'à espérer y voir prochainement un couple en faire son nid d'amour.

► Un aménagement urbain vertueux pour notre territoire

L'Agglopôle vient d'être sélectionnée parmi 7 territoires de France « Territoire pilote de sobriété foncière ». Une distinction, la seule en Région Occitanie, qui salue les efforts réalisés par la collectivité en matière de développement et d'aménagement durables.

FONCIER

C'est dans ce cadre que le 29 janvier, accompagné de Loïc Linares, Vice-président délégué à la transition écologique et Yves Michel, Président du SMBT, François Commeinhes, président de SAM et Maire de Sète, a reçu le Préfet Rollon Mouchel-Blaisot, directeur du programme national «Action Cœur de Ville», chargé du pilotage interministériel ORT (Opérations de revitalisation de territoire) pour une journée d'échanges et de travail avec les élus et les acteurs locaux destinée à lancer la démarche. Du panoramique Saint-Clair à la réunion à l'Hôtel d'agglomération pour la mise en place du comité opérationnel, la délégation a pu se faire une idée des objectifs ambitieux de l'agglopôle. Le matin même, le comité «Petites villes de demain» a été acté pour les communes de Marseillan et Loupian.

Cette distinction est la reconnaissance de l'action de SAM qui, depuis une dizaine d'années, malgré la pression démographique, a drastiquement réduit sa consommation foncière (de 60 hectares à 34ha/an), en reconstruisant la ville sur la ville, en lançant une action sans précédent pour préserver les zones agricoles et naturelles et en initiant avec le SMBT, une gestion pilote de la ressource en eau.

Le Préfet Rollon Mouchel-Blaisot, directeur du programme national Action Cœur de Ville

La démarche s'adresse aux collectivités bénéficiaires du programme «Action cœur de ville» lancé en 2018, et signataires d'une ORT, qui souhaitent s'engager dans un processus de développement urbain, démographique et économique, privilégiant la sobriété foncière à l'étalement urbain.

Une programmation concertée

La Ville de Sète, SAM et le SMBT vont s'attacher à renforcer l'équilibre entre logements, transports, commerces, activités et équipements. *« Il s'agira maintenant de rencontrer les acteurs locaux de tout le territoire pour mettre en place un accompagnement, tenant compte des besoins, des souhaits et des contraintes de chacun »* a déclaré François Commeinhes. *« Nous constituerons ainsi par des échanges pratiques et des retours d'expérience avec les autres territoires sélectionnés une base de données et d'expertises pour affiner notre stratégie foncière en toute transparence, afin qu'habitants, associations et acteurs locaux s'approprient la démarche. Les projets doivent avoir valeur d'exemple. À cette fin, la création d'un observatoire foncier doit permettre une mise en perspective des enjeux et grands objectifs au regard de la réalité existante ».* La finalité étant de définir une trajectoire de ZAN, "Zéro Artificialisation Nette", à inscrire au Schéma de cohérence territoriale de Transition écologique qui est en cours de révision.

Un accompagnement sur mesure

Ainsi, l'Agglopôle entre dans «Le cercle des pionniers de la sobriété foncière» et va bénéficier d'un accompagnement spécifique pluriannuel : assistance de l'équipe nationale de coordination réunissant le Plan Urbanisme Construction et Architecture, la Direction Générale de l'Aménagement du Logement et de la Nature, l'Agence Nationale de Cohésion des Territoires (direction nationale Action Cœur de Ville) et l'Assistance à Maîtrise d'Ouvrage nationale ; accès facilité aux outils techniques et financiers dédiés au recyclage urbain (fonds friche du plan de relance, fonds d'aide à la dépollution des friches de l'ADEME, dispositif « S'Green » de la banque des territoires, bonification des aides d'Action Logement, outils techniques de cartographie et de simulation développés par le CEREMA ...). Les opérateurs locaux seront aussi largement mobilisés : architectes et paysagistes de l'État, agences d'urbanisme et d'environnement, Etablissements Publics Fonciers et d'aménagement, SPL et SEM, OPH…

***SMBT : Syndicat Mixte du Bassin de Thau**

***CEREMA : centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement**

***SPL : Société publique locale**

***SEM : Société d'économie mixte**

***OPH : Office public de l'habitat**

50% de consommation d'espace en moins à l'horizon 2030, grâce au SCOT

Entre 1995 et 2009, la consommation d'espace foncier était de 60 hectares par an. Ce mode de développement, associé à des formes urbaines favorisant l'étalement urbain, a été remis en cause durant l'élaboration d'un premier SCOT (Schéma de Cohérence Territorial) sur le territoire de Thau. Les réflexions menées ont permis de freiner la consommation excessive du foncier et de favoriser un développement urbain plus qualitatif avec notamment la réutilisation des friches, la mobilisation des logements vacants, des intensités résidentielles différenciées...

Un bilan du SCOT, mené sur la période 2009-2017, a démontré que les efforts engagés par le territoire dans ces objectifs ambitieux, commencent à porter leurs fruits. Ainsi, le rythme de consommation foncière est aujourd'hui de 34 ha par an (soit une diminution de 26 ha par an), l'urbanisation se réalisant prioritairement dans le tissu urbain déjà existant, ce qui permet une préservation renforcée des espaces naturels et agricoles.

Cette modification profonde des logiques d'aménagement a en ligne de mire un objectif de diminution du rythme de consommation d'espace de 50% à l'horizon 2030, confirmant le choix des élus de tendre vers une exigence environnementale.

Le nouveau conservatoire reconstruit sur d'anciennes friches de l'entrée Est de Sète

Michel Garcia,

Vice-président délégué aux activités agricoles et viticoles

«La préservation durable du foncier agricole est un enjeu fort. Nous devons maîtriser l'étalement urbain. Et c'est pour lutter contre le phénomène d'artificialisation des terres que nous avons créé en 2017 une délégation à l'agriculture. Il faut savoir que l'agriculture constitue avec la conchyliculture le 1er secteur économique sur le territoire devant le tourisme. Si les espaces naturels sont en majorité protégés, la problématique pour les terres agricoles, c'est la loi du marché. La préservation passe par la revalorisation du métier d'agriculteur. Un exemple d'action récent : en 2020, nous avons lancé un appel à candidature pour un domaine de 56ha, situé sur les communes de Villeveyrac et Loupian, à la recherche de projets agricoles bios, transformés et commercialisés localement. Être reconnu «Territoire pilote de sobriété foncière» va nous permettre d'accélérer et de multiplier nos actions».

Loïc Linares,

Vice-président délégué à la transition écologique et à l'aménagement du territoire

«L'agglopôle est en transition. Il nous faut gérer la fin des sites industriels présents sur le territoire. Cette reconversion a été amorcée par un premier SCOT axé sur la requalification des friches industrielles et la reconstruction des grandes masses existantes. Je pense aux installations portuaires, au site Mobil à Frontignan, à la raffinerie du Midi à Balaruc-les-Bains, à la reconquête des sites Flexys et Timac agro à Sète, dossier sur lequel nous sommes en discussions avec la direction du groupe, à la ZAC entrée Est, au site Lafarge… Du coup, l'éligibilité à la démarche « Territoire pilote de sobriété foncière » est une très bonne nouvelle. C'est un défi immense. On doit préparer le territoire aux changements climatiques en imaginant un nouvel urbanisme et de nouvelles formes d'aménagement».

► Villeroy : les anciens Salins veulent soigner leur entrée

Il est un endroit que les promeneurs affectionnent pour leur balade, dans un coin un peu sauvage du territoire : les ancien Salins de Villeroy, à Sète. L'aire de loisirs du Pont-Levis qui en est la porte d'entrée, va être entièrement transformée pour mieux concilier accueil du public et préservation de la remarquable biodiversité des lieux.

AMÉNAGEMENT

Propriété du Conservatoire du Littoral mais géré par l'agglopôle, ce site majeur de 163 hectares, redevenu naturel après deux siècles d'exploitation salinière, est influencé par la présence immédiate du vaste étang de Thau et de la mer Méditerranée. Au fil des saisons, les couleurs y sont très changeantes et sa richesse faunistique et floristique, impressionnantes.

En son sein et à proximité, plusieurs activités y cohabitent (viticulture, chasse, pêche, marche à pied, jogging, vélo, kite-surf, kayak…). Au niveau de l'entrée Est, se situe l'aire de loisirs du Pont-Levis, où l'on retrouve outre la Redoute, élément patrimonial incontournable, le stand de tir communautaire, une base ULM et un centre équestre. Elle n'est aujourd'hui, pas suffisamment identifiée comme donnant accès à un espace naturel protégé. Ce qui peut générer une surfréquentation préjudiciable à sa biodiversité (dérangement de la faune, notamment des oiseaux en période de nidification) et sur les aménagements (dégradation de chemins et digues).

Des espaces végétalisés et aménagés

L'objectif est donc d'améliorer les conditions globales d'accueil tout en valorisant ce paysage unique. Pour y parvenir, l'accès sera interdit aux véhicules (sauf gestionnaires et ayants-droits), une signalétique sera installée (panneaux informatifs pour sensibiliser les visiteurs à la beauté et à la fragilité du site, table d'orientation…) et les sentiers seront aménagés.

Mais ce n'est pas tout. Voiries, parkings, clôtures, blocs, portiques… tout va être entièrement revu pour créer une transition tout en douceur entre zone urbaine et espaces naturels. On ne comptera bientôt plus entre Pont Levis et entrée du site, qu'une seule voie de circulation aux bordures végétalisées, partagée entre piétons et cyclistes. Les parkings vont être équipés d'un revêtement filtrant et d'un système de captation des eaux de ruissellement. Côté éclairage, des réverbères en bois, à l'intensité lumineuse adaptée, vont être installés.

Enfin, une aire de jeu sera également créée sur la zone « moto-école » et à terme, une boucle piétonne partira du centre équestre (nouvelle entrée) et longera l'étang jusqu'à la Redoute.

1,28 M€ seront investis dans le projet dont les travaux devraient démarrer avant la fin de l'année. Dans un second temps, le projet concernera l'aménagement de l'entrée Ouest (75 ha) depuis le Château de Villeroy en vue de rendre compatible l'accueil (limité) du public et l'activité viticole (propriétés du Grand Domaine du Littoral).

" Parlez-moi de la pluie et non pas du beau temps..."

Nous sommes dans le Sud mais tout de même pas dans un de ces « pays imbéciles où jamais il ne pleut », dont se moquait avec humour et poésie, tonton Georges. Et le ciel dans son courroux, peut même faire de sacrés dégâts…

C'est pour éviter d'en subir les redoutables conséquences, que Sète agglopôle anticipe le problème en construisant des bassins d'orage sur le territoire. Trois d'entre eux viennent même d'être inaugurés le 4 février dernier à Loupian (photo ci-contre), Gigean et Mèze.

L'opération qui a consisté à créer des bassins de stockage des eaux pluviales, aura des effets positifs à la fois sur la qualité de l'eau de la lagune (protégeant notamment la pêche et la conchyliculture) et des cours d'eau de son bassin versant. Mais aussi sur la prévention du risque d'inondation (création d'une zone d'expansion des crues) et sur la biodiversité.

Ces travaux d'un montant de 1,11 M€, inscrits dans le Contrat de gestion intégrée du territoire de Thau et dans le Schéma d'Aménagement de Gestion des Eaux, sont inclus dans la tranche 1 du plan de réduction des apports qui s'élève à 4,85 M€ HT financés par Sète agglopôle méditerranée, l'Agence de l'eau et l'Union européenne.

ZAE : vous ne pourrez pas dire que c'est la zone !

Près de 15 M€ supplémentaires vont être injectés dans la requalification et l'extension de 7 Zones d'Activité Économique, sur 6 communes du territoire. Les premiers travaux ont déjà démarré à Mireval et à Poussan.

Depuis le transfert des Zones d'Activité Économique (ZAE) à l'agglopôle (représentant aujourd'hui 800 entreprises et près de 6 000 emplois), la collectivité a décidé d'investir dans leur requalification (24 M€ en 2 phases de travaux) pour les rendre attractives aux yeux des entrepreneurs.

Une période de diagnostic a permis de déterminer des priorités. Après une première phase de travaux sur 3 ZAE, pour 9,5 M€ (Parc Aquatechnique et Eaux-Blanches à Sète, ZAE de La Peyrade à Frontignan), 7 autres de ces parcs d'activités vont être concernés par un investissement de 14,6 M€. Globalement, les travaux consistent à sécuriser les accès, refaire les voiries, l'éclairage public, les réseaux d'assainissement, la signalétique, aménager des espaces verts…

Les deux premiers chantiers ont déjà démarré : les Hauts de Mireval (livraison en juin 2021) et les Trouyaux à Poussan (livraison à l'été 2021). 5 autres ZAE suivront prochainement pour des fins de travaux prévus entre fin 2021 et début 2024 :

- La Catonnière à Bouzigues / livraison novembre 2021
- La zone Massilia à Marseillan / livraison phase 1 en mars 2022 et phase 2 au premier trimestre 2024
- La zone d'Aménagement Commercial à Marseillan (extension) / livraison avril 2022
- Le Barnier à Frontignan / livraison juillet 2022
- L'Embosque à Gigean (extension et requalification) / livraison fin 2023

La FRENCH TECH

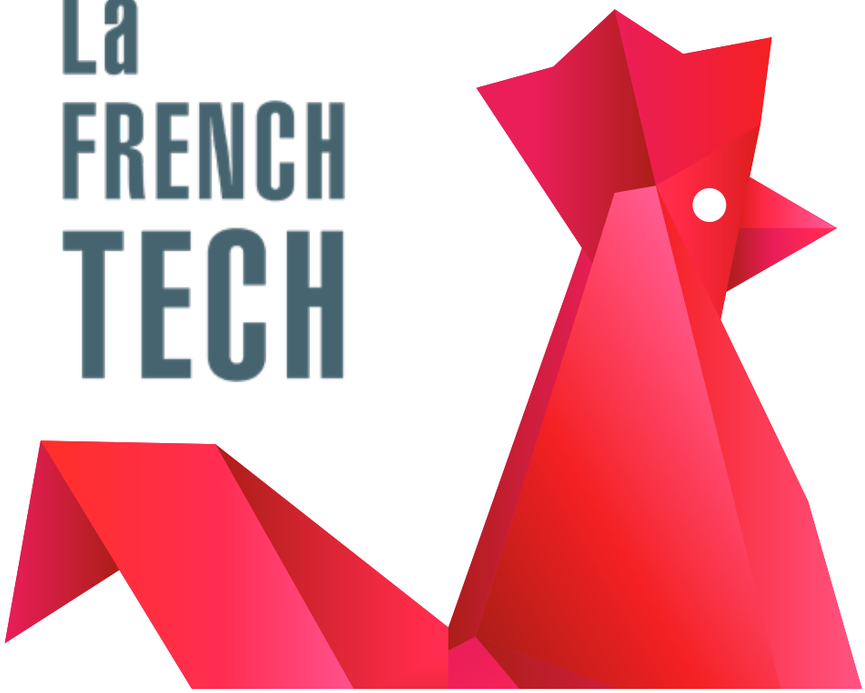

Un tremplin pour l'innovation

Sète agglopôle méditerranée a adhéré l'an dernier à l'association French Tech Méditerranée, avec pour objectifs d'accompagner les entreprises technologiques et innovantes de son territoire, et de représenter leurs intérêts aussi bien au niveau local que national.

La French Tech Méditerranée, c'est quoi ?

C'est l'ensemble des acteurs qui travaillent dans ou pour les entreprises technologiques et innovantes françaises. Les entrepreneurs, mais aussi les investisseurs, ingénieurs, designers, associations, instituts de recherche, organismes de formations, collectivités… qui s'engagent pour la croissance et le rayonnement des startups. Elle a pour objectif d'accompagner les champions de demain.

Pourquoi Sète agglopôle y a t-elle adhéré ?

Forte d'une économie tournée vers la mer et le littoral, Sète agglopôle a affirmé son positionnement stratégique pour devenir un territoire de référence de la croissance bleue auprès des chercheurs, des entreprises, des étudiants qui relèveront les défis de la transition écologique et de la préservation de la Méditerranée en y expérimentant et installant leurs solutions d'avenir. Les enjeux littoraux, le digital appliqué aux milieux marins… seront placés au cœur des approches. Ce label va apporter une visibilité nationale à son expertise dans ces domaines et permettre d'identifier et d'attirer plus facilement de nouveaux talents.

Quel serait le bénéfice concret pour le territoire ?

Cette filière à forte croissance devrait permettre la création de nombreux emplois. 1 000 à l'horizon 2030.

Ce pôle de « croissance bleue », comment sera t-il organisé ?

Les 4 piliers fondateurs sont tous étroitement liés et structurants :

- la recherche appliquée (l'ouverture, en 2021, du centre de recherche Célimer, à Sète, doit permettre de développer des collaborations entre la recherche et les entreprises privées de l'économie bleue intéressées par les innovations technologiques en matière de biologie, pisciculture, algoculture, pêche, observation sous-marine…)
- la formation et l'enseignement supérieur
- les pépinières d'entreprises innovantes (avec la création dès 2022, d'un hôtel d'entreprises pouvant accueillir 25 entreprises avec espace de co-working)
- la zone économique maritime (mise à disposition des entreprises, sur un même site, d'un environnement favorable à leur développement, à proximité d'un point de mise à l'eau..).

Où en est-on aujourd'hui ?

Un premier comité d'orientation stratégique s'est réuni le 26 novembre 2020. Il a défini les missions et posé les bases de la stratégie à mettre en place et les modes de fonctionnement.

Un programme de réhabilitation de l'écosite, situé à Mèze, a été lancé, avec à la clef la création d'un espace économique centré sur l'innovation environnementale et la valorisation des algues. Il sera prochainement le premier site labellisé du Pôle de croissance bleue de notre territoire.

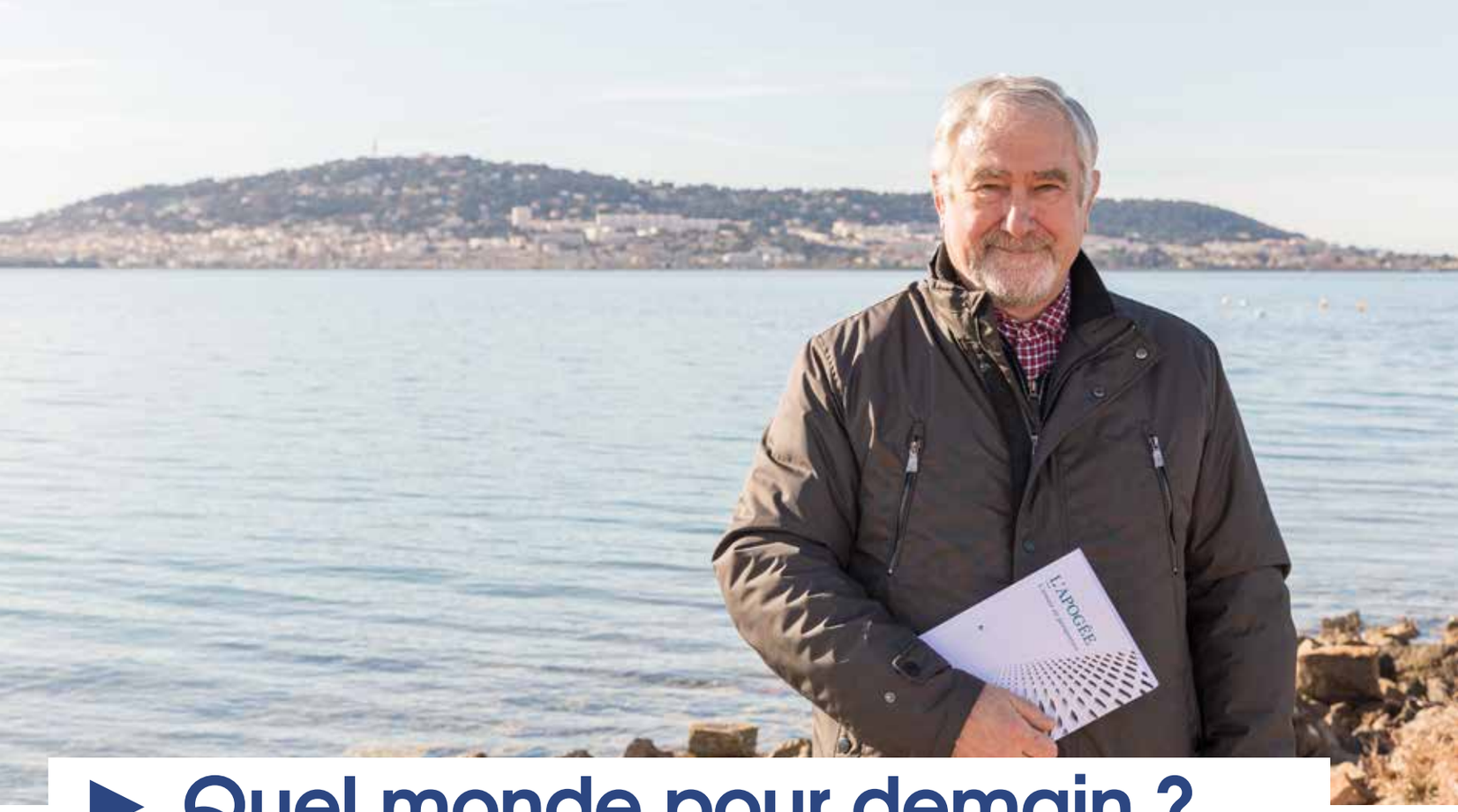

► Quel monde pour demain ?

Nous avons déjà entamé une mutation de grande ampleur, mais que nous réservent vraiment les années à venir ? Un livre qui connait un succès international, écrit par Jacques Carles, bien connu comme journaliste et éditorialiste sur le Bassin de Thau et ancien membre du Conseil de développement de l'agglopôle, tente de répondre à cette question.

Au jeu des prédictions, il est très facile de se tromper. Mais lorsqu'on analyse avec rigueur les forces qui sont aujourd'hui à l'œuvre, on peut mieux cerner les enjeux et relever avec plus de confiance, les défis qui se présenteront à nous lors des prochaines décennies, dans de nombreux domaines (démographie, gestion des ressources, technologie, écologie, économie..).

Dans les signaux émis par notre monde actuel, nous pouvons au-delà du court terme, avoir une vision cohérente de ce que pourrait devenir notre civilisation humaine. Et elle pourrait être bien plus positive qu'on ne l'imagine souvent.

En tout cas, Jacques Carles, co-fondateur avec Bernard Baraillé de « La Lettre de Sète » devenue depuis le média « Thau-Infos », en est totalement convaincu. Ce bourlingueur né, était encore il y a peu de temps, membre du Conseil de développement de Sète agglopôle méditerranée, auquel il apportait toute son expérience et où il partageait, au service du territoire, ses nombreuses compétences acquises aux quatre coins du monde.

Il vient de publier avec Michel Granger, un ouvrage intitulé "L'apogée - le futur en perspective". Tous deux étaient déjà en 1977 les co-auteurs d'un écrit de prospective, remarqué. Ils collaborent une nouvelle fois, pour nous proposer un texte, souvent étonnant, toujours passionnant, qui pose des questions fondamentales sur l'avenir des hommes. Diffusé en 10 langues, ce livre de géopolitique a le grand mérite d'inciter à la réflexion.

Et penser le futur, c'est déjà agir sur lui, non ?

"L'apogée - le futur en perspective" de Jacques Carles et Michel Granger - Editions Pygmasoft

https://apogee-livre.fr (disponible à la Nouvelle Libraire Sétoise – 7 rue Alsace Lorraine – Sète)

▶ Caroline Mateu, son film en couleur

Présidente de la société Hexis, référence mondiale pour la fabrication de films adhésifs, son entreprise vient d'être sélectionnée dans le cadre du Plan France relance et innove avec le lancement d'un film anti-microbien pour lutter contre le coronavirus.

Créée par Michel Mateu en 1989, la société Hexis dont le siège est à Frontignan, fabrique du film adhésif pour la communication visuelle, la signalétique, le recouvrement et la protection de véhicules et d'objets. Hexis compte aujourd'hui 460 employés, dont une centaine dans ses 9 filiales mondiales (Etats Unis, Australie, Espagne, Italie, Allemagne, Suède…).

Ses premiers pas dans la société, Caroline les fait dans les années 90, alors étudiante en maîtrise de Communication à l'Université Paul Valéry de Montpellier. D'abord touche-à-tout dans l'entreprise familiale, elle en découvre ainsi toutes les facettes : phoning, atelier, découpage, mise en caisse... Au fil de son expérience, Caroline devient Chef de produit… jusqu'en 2017 où son père, qui souhaite transmettre les rênes de la société à ses deux enfants, redivise celle-ci en trois parties : l'innovation dans laquelle Michel Mateu continue à s'investir, le commerce et marketing pilotés par son fils Clément, désormais Directeur général et enfin, la division industrielle, gérée par Caroline devenant alors Présidente d'Hexis, avec deux entités de production à piloter, l'une sur Frontignan et l'autre à Hagetmau dans les Landes.

Esprit de famille et travail d'équipe

Depuis 30 ans, cette belle aventure familiale et collective a fait grandir Hexis, qui atteint aujourd'hui près de 100 M€ de CA. Une colossale entreprise que ce petit bout de femme gère avec beaucoup d'énergie, à coup de réunions, revues mensuelles, dossiers fonciers, feuilles de route, tournées des installations…Pour autant, Caroline sait aussi dégager du temps pour l'essentiel : son petit garçon de 9 ans.

Son secret ? Savoir s'entourer et déléguer. *« J'ai pleine confiance en nos collaborateurs auprès de qui je reste à l'écoute. Ils nous apportent leurs compétences… et quand il y a un problème, nous leur demandons également de nous apporter des solutions. Chez Hexis, notre richesse est humaine, et c'est le travail d'équipe qui prime. Là est notre force de progrès ».*

La force de ce collectif leur a permis de décrocher en novembre dernier un conséquent soutien de France relance (800.000 € de subvention) grâce à laquelle le site va être encore dynamisé, avec la construction d'un atelier de production supplémentaire (coût total de 2,3 M€).

« Nous remercions également les institutions qui se sont données la main : la Banque de France (M. Tachon), la BPI (M. Caubert), la mairie de Frontignan et l'agglopôle. C'est tout ce travail collaboratif qui a contribué à la réussite de ce dossier », se félicite la Présidente d'Hexis.

Le 7 janvier dernier, Caroline Mateu accueillait les préfets de Région et de Département venus remettre le panneau « France relance » à Hexis, en présence du Président de SAM et du Maire de Frontignan.

La nouvelle vient de tomber ...

Les films anti-microbiens PURE ZONE® viennent de recevoir l'agrément d'efficacité contre les coronavirus.

Ils réduisent de 95 % après un quart d'heure de contact, et près de 99,9 % après une heure (par rapport à une membrane non-traitée) la présence des coronavirus.

https://bit.ly/3rGbj1r

► Mizz-up, à fond la plate-forme

Avec sa société de développement, Filipe Falco propose aux petits commerces locaux de booster leur activité, en toute simplicité et à moindre coût, grâce à une application dédiée.

Il fallait y penser, Filipe Falco l'a fait. Ce natif de Sète, de 33 ans, est avant tout athlète de haut niveau. D'abord moniteur de sport dans l'Armée, coach sportif, puis cadre supérieur en club de sport, Filipe a parallèlement toujours voulu développer son entreprise. Responsable de la salle de sport Form Physic Fitness à Sète, il avait déjà eu l'idée il y a 3 ans de travailler au développement d'un appli Fitness, permettant de prendre des cours de sport à la maison, *« une idée, à l'époque, qui en a choqué plus d'un »*, s'amuse t-il, *« mais ça, c'était avant la Covid ! »*.

Mais avec la crise sanitaire, le confinement et la crise économique touchant les petits commerces, l'autodidacte va pousser son développement plus loin, et étend la mise au point de son appli à tout petit commerce souhaitant développer la sienne. Filipe Falco crée donc un codage logiciel « en natif », qui sera ensuite d'utilisation très simple au commerce souhaitant en quelques clics créer son appli commerçante, en contre partie d'un abonnement mensuel*. Ainsi nait Mizz-up en novembre 2020.

Parallèlement, Filipe développe pour le consommateur la partie achat et livraison, comme une sorte d'Amazon, mais au niveau local. Concrètement, le consommateur qui veut par exemple acheter un « pantalon bleu » rentre ce terme dans le moteur de recherche, et se voit ainsi proposer par les commerces alentour (via un système de géolocalisation) toutes les possibilités de trouver ce pantalon bleu. L'acheteur n'a plus besoin de connaitre le nom d'un magasin en amont, c'est le commerce qui vient à lui et il peut ainsi à la fois acheter local et gagner du temps dans sa recherche. Trois possibilités lui sont ensuite offertes : aller récupérer son achat directement en magasin (ce qu'on appelle le « Click and Collect »), se faire livrer traditionnellement (Chronopost, etc) ou se faire livrer dans la journée par un coursier si la commande est effectuée dans la même ville, comme le fait par exemple la plate-forme Uber Eats pour la restauration !

Le numérique pour les petits commerçants aussi

« Je suis heureux d'avoir créé mon entreprise, et surtout d'avoir pu y mettre du sens, en valorisant le commerce de mon pays dans une période où le commerce local a besoin de (sur)vivre. Les petits commerces peuvent désormais s'adapter au marché et prendre le virage du numérique pour concurrencer les géants du e-commerce. Le but est quoiqu'il arrive bienveillant, le commerçant local peut avoir sa propre appli ou référencer ses produits sur la plate-forme commune », explique le jeune entrepreneur.

Et c'est bien connu, à plusieurs on est plus forts. Et qui de plus cohérent pour ce chef d'entreprise ultra sportif, de prôner l'esprit d'équipe. Mizz-Up, à fond la plate-forme !

+ D'INFOS SUR : WWW.MIZZUP.COM

▶ Le Conseil de développement renouvelé

Composé de citoyens du territoire issus de la société civile et représentants de ses forces vives, ce groupe réfléchit collégialement à l'avenir du territoire, à l'horizon 2040. Zoom sur son fonctionnement et ses deux nouveaux pilotes…

Le Conseil de développement (Codev) de Sète agglopôle méditerranée est une instance de démocratie participative composée d'une centaine de bénévoles des 14 communes du territoire. Véritable lieu de réflexion, de partage et d'échanges sur l'avenir du territoire, il pose les principes d'un partenariat entre société civile, élus et différents milieux socio-professionnels et associatifs. La loi relative à l'engagement dans la vie locale et la proximité de l'action publique, conforte le positionnement des Codev pour les intercommunalités de plus de 50 000 habitants. Les Conseils de développement s'organisent librement dans leur mode de fonctionnement et définissent les sujets dont ils souhaitent traiter. Le Président de Sète agglopôle Méditerranée désigne un Président qui est dès lors chargé de donner l'impulsion pour relancer les travaux des groupes de travail.

« Le conseil de développement de Sète agglopôle Méditerranée a réalisé, aux côtés des élus et de l'administration, un travail conséquent en co-construisant avec 14 élus municipaux notre projet de territoire. à l'aube de ce nouveau mandat, j'ai souhaité que celui-ci reste la feuille de route que nous mettons en place depuis son approbation à l'unanimité en décembre 2018, » précise François Commeinhes, Président de Sète agglopôle méditerranée. *« Pour nous accompagner dans sa mise en oeuvre, et permettre au Codev d'être toujours force de propositions, j'ai confié la Présidence à José Cohen à qui j'ai demandé de toujours faire preuve d'ambition, d'audace dans les avis et contributions qui seront portés par le Conseil de développement. Je sais aussi pouvoir compter sur l'ensemble des membres pour mener à bien ce que l'on peut à juste titre considérer comme une belle aventure humaine. Notre territoire doit poursuivre ses efforts de transformation, c'est ensemble que nous y parviendrons ».*

Des groupes de travail thématiques

Le Codev de Sète agglopôle méditerranée est composé de 4 groupes de travail dont les thématiques ont été calquées sur les axes du projet de territoire. Un point d'avancement pour chacun d'eux sera prochainement effectué. Les marges de travail seront parfois revues en fonction des évolutions envisageables. Pour mémoire, les 4 groupes actuels sont les suivants :

- « Innover / Développer » où il est surtout question d'économie, de croissance bleue, verte, circulaire.
- « Innover / Partager » est orienté vers l'habitat, la mobilité, le vivre ensemble.
- « Valoriser / Rayonner » s'attache à l'environnement, au sport/bien-être/santé.
- « Evolution de la gouvernance » a commencé à réfléchir sur les évolutions possibles de nos institutions.

Ce nouveau mandat sera aussi l'occasion de travailler en étroite collaboration avec l'administration, en prenant en compte les travaux réalisés par les élus en commissions afin de garantir au Codev un véritable ancrage dans la réalité territoriale.

Côté pratique, le Codev intervient de deux manières distinctes :

- Sur saisine de l'Agglopôle qui soumet au Conseil de développement un projet sur lequel elle lui demande d'émettre un avis réglementaire qui est pris en compte au moment de l'élaboration concrète de celui-ci.
- Sur auto-saisine d'un sujet considéré par le Codev comme étant majeur pour le territoire. Les réflexions sont construites avec l'aide d'experts extérieurs, de spécialistes mais aussi de techniciens de l'agglopôle. Après la rédaction d'une fiche projet, cette dernière est présentée aux élus communautaires pour avis et/ou suite à donner. Un protocole de coopération établi entre le Président de l'agglopôle et le Président du Codev fixe ces deux modes opératoires ainsi que les suites réservées aux propositions. Ce document assure donc une réelle prise en compte des travaux réalisés par les membres du Codev.

+ D'INFOS SUR WWW.AGGLOPOLE.FR

José Cohen

Président du Conseil de développement

« Je suis à la fois heureux et honoré d'assurer la Présidence du nouveau Codev de Sète agglopôle méditerranée. À l'heure où l'humain est contraint dans son quotidien, il me semble primordial de nous unir pour penser l'avenir de notre territoire avec conviction, détermination tout en faisant preuve d'innovation, d'agilité pour explorer le champ des possibles, quels qu'en soient les domaines. Fort de personnalités engagées, venant d'horizons très différents, nous employons cette richesse humaine au service de notre archipel de Thau car il est évident que notre cap commun est de faire de notre agglomération un territoire de référence où les activités humaines coexisteront en harmonie, en respectant notre environnement si exceptionnel. Outre mon engagement local, je ferai en sorte que notre Codev continue à occuper une place remarquable tant au niveau régional que national. Jusqu'à récemment Président de l'association culturelle sétoise FiloMer, dont j'ai cherché à amplifier l'action en créant de nouvelles activités et en m'efforçant de permettre à chaque membre de développer son propre projet, j'ai placé toute ma carrière de polytechnicien sous le signe du développement durable et de la qualité environnementale, m'appuyant toujours sur la créativité des agents dont j'ai eu la responsabilité : directeur à l'ADEME, sous-directeur de l'immobilier aux Affaires Etrangères, directeur général dans plusieurs grandes collectivités locales. J'ai été rapporteur de la contribution sétoise au Grand débat national. Je suis également l'auteur de trois essais publiés récemment chez L'Harmattan. »

Florence Sanchez

Vice-présidente de Sète agglopôle méditerranée

Florence Sanchez, Maire de Poussan, est Vice-Présidente en charge, entre autres, des liens entre le Conseil de développement et les élus communautaires.

« C'est avec une réelle curiosité et une énergie certaine que je vais accompagner ce groupe de bénévoles qui va, à sa manière, fonctionner comme un laboratoire d'expériences nouvelles. Les productions nous permettront de faire le pas de côté nécessaire pour penser un horizon à 10, 20 ou 30 ans.

En cette période particulièrement complexe, nous attendons du Codev un regard différent, une approche innovante qui pourra être source d'inspiration pour penser notre territoire autrement.

J'aurai à cœur, en tant que Vice-pésidente déléguée aux relations avec le Codev d'insuffler de la transversalité entre les idées qui émaneront des bénévoles et de leur travail en commissions. Je sais déjà que nos temps d'échanges seront enrichissants et certainement surprenants, je suis donc prête à partager idées et propositions avec le Codev de notre territoire qui sera sans aucun doute très singulier.

Le profil du nouveau président et sa curiosité sur de nombreux sujets en feront un bon animateur du Codev dont je serai pour les élus l'interlocutrice privilégiée. »

▶ Toujours plus de solutions pour diminuer la pollution

Lancement d'un nouveau service (location de vélos électriques), extension de l'offre existante de bateaux-bus sur un nouvel itinéraire (test sur 6 mois)... l'offre mobilité de Sète agglopôle s'enrichit, en proposant au-delà de son réseau bus et de son dispositif de co-voiturage, des alternatives crédibles au tout voiture.

Bateaux-bus : un test grandeur nature entre Sète et Mèze

La promesse de tester l'élargissement d'un service qui existe sur Sète et Marseillan depuis plusieurs années, avait été faite. Elle devient désormais réalité avec un début d'expérimentation prévue pour le 1er juin prochain entre Mèze et Sète.

Une troisième commune du territoire va bientôt pouvoir bénéficier d'une desserte par le service des bateaux-bus, celle de Mèze. La phase de test durera un semestre complet (jusqu'à fin novembre 2021). Environ une demi-heure de traversée entre le pôle d'échanges multimodal de Sète et le port de Mèze pour 7 allers/retours quotidiens, adaptés aux horaires des travailleurs et calqués sur les horaires des trains. 6 jours sur 7, élargi à 7j/7 en juillet et août.

Tous les paramètres seront analysés en détail (incidence sur les trajets en fonction de la météo, étude du profil des passagers, évaluation du temps des montées et descentes …). La grille tarifaire sera débattue et fixée par les élus lors d'un prochain Conseil et une réflexion sera engagée, en cas de pérennisation, sur la pertinence de proposer aux usagers, un supplément possible sur leurs abonnements bus.

Début mai et jusqu'à mi-septembre, les bateaux-bus sillonneront de nouveau tous les matins les canaux de Sète, afin de désengorger la circulation.

Uniquement le mercredi, jour de marché en plein cœur de ville, en mai, juin et septembre puis 7j/7 en juillet et août.

MOBILITÉ

Vélo électrique : le louer, c'est l'adopter !

Que ce soit pour le travail, les études, les loisirs, nous avons tous besoin de nous déplacer… mais des solutions alternatives à la voiture existent et le vélo en est une pour réduire les embouteillages et lutter contre la pollution et le changement climatique !

Un pas de plus a été franchi en Conseil communautaire, avec l'annonce du lancement d'un service de location de vélos électriques sur le territoire (une centaine au total), à partir de mai 2021. De quoi offrir la possibilité aux habitants (de 16 ans et +) de se familiariser avec leur utilisation avant d'en faire éventuellement l'acquisition.

Plusieurs formules de location seront proposées avec frais d'assurance et antivol inclus (90€ pour 3 mois, 170€ pour 6 mois, 240€ pour 9 mois). Doté d'une autonomie de 60 à 90 km (batterie rechargeable en 6 heures), ce vélo disposera de roues de 26 pouces avec pneus renforcés et cadre à enjambement bas pour faciliter sa prise en main.

L'inscription pourra se faire en ligne sur le site **www.levelosam.fr** ou à l'agence commerciale Sète agglopôle mobilité (Passage du Dauphin - 5bis, quai de la Résistance à Sète). Un rendez-vous sera alors fixé à l'usager pour récupérer le vélo. Et si le concept a du succès, on peut imaginer à moyen terme, évoluer vers une livraison à domicile.

Une nouvelle manière de se déplacer beaucoup plus respectueuse de l'environnement mais également très économique.

BON PLAN : si vous vous rendez sur votre lieu de travail à vélo, votre employeur est tenu de vous rembourser la moitié du coût de la location !

+ d'infos sur www.levelosam.fr

le VÉLO SAM

► À fond les guidons !

Sète agglopôle mène une ambitieuse stratégie de développement des modes de déplacement doux, dont le fer de lance est son schéma cyclable intercommunal. Son objectif est simple : éliminer les principales discontinuités, sécuriser massivement le stationnement et installer une signalétique pour mieux orienter les cyclistes.

Je le gare où, mon vélo ?

La crainte du vol et du vandalisme est un des principaux freins à l'acquisition et à l'usage du vélo. Mais la Gare de Sète, avec son abri-vélo sécurisé, installé à proximité des arrêts de bus, pourrait être de nature à vous rassurer. L'abonnement à ce nouveau service est de 25€/an (accès avec badge personnalisé).

Renseignements : 04 67 74 66 55 / accueil@felicittaparc.com / https://bit.ly/2LcLMxB

Ailleurs sur le territoire, une campagne d'installation d'arceaux à des emplacements stratégiques, a déjà démarré et va s'intensifier. 33 d'entre eux ont déjà été posés en février à Balaruc-le-Vieux, Mèze, Mireval et Poussan. 70 supplémentaires vont suivre, dès ce printemps à Frontignan.

On peut compter (sur) les cyclistes

Mesurer la pratique du vélo a un réel intérêt. Celui de rendre les cyclistes plus visibles…ils ne font pas de bruit, ne polluent pas mais ils sont bien là. Et de plus en plus nombreux, grâce aux aménagements sécurisés de l'agglo.

Ces données (en temps réel) seront partagées avec les communes. Trois premiers compteurs vont être installés en mars. Un sur la voie verte entre Sète et Balaruc, devant le siège de l'agglopôle, un sur le Lido entre Sète et Marseillan et un autre entre Loupian et Balaruc.

Des plans et une appli pour s'y retrouver

Parmi les initiatives destinées à faciliter la pratique du vélo, une carte des « temps de trajet » entre les communes du territoire, a été établie l'an dernier -> https://bit.ly/3oGPJsH.

Dès ce printemps, des panneaux seront posés sur les pistes cyclables (3 dans un premier temps) et chaque commune aura très bientôt son plan dématérialisé (vous pourrez les retrouver dès leur lancement sur www.agglopole.fr).

Et cerise sur le gâteau, l'appli GéoVélo disponible sur Google Play et l'App Store, vous accompagnera dès avril sur les itinéraires de l'agglopôle. Géolocalisez-vous et laissez-vous guider en temps réel. Si vous découvrez une erreur, un aménagement défectueux ou encore des problèmes de voirie, vous pouvez le signaler directement.

https://www.geovelo.fr/application/

Le tour de l'étang, c'est pour bientôt

Après la construction l'an dernier d'un tronçon entre Balaruc-les-Bains et Sète, une nouvelle portion de voie verte est prévue pour relier les 2 Balaruc. Les travaux débuteront en septembre 2021 (pour 10 mois) et consisteront à renforcer la faille naturelle présente dans cette zone. Il faudra ensuite poser le tapis d'enrobé avant que les coureurs, marcheurs, promeneurs, cyclistes…puissent en profiter. Livraison prévue pour fin 2022. Ce tronçon va permettre de boucler l'une des deux discontinuités du tour de l'étang de Thau, l'autre entre Mèze et Marseillan fera également l'objet de travaux courant 2021, par le Département.

Une réflexion est également engagée pour améliorer la continuité au niveau de l'échangeur Clémenceau (à Sète, face à la Pointe-Courte). Une étude a été réalisée et doit être présentée au Conseil Général de l'Hérault. L'objectif est de sécuriser le passage, à l'écart du trafic, sans supprimer de voie de circulation.

En cas de pépin technique sur votre vélo, trois bornes de kit-réparation sont disponibles : en bordure de la piste verte à côté de la base nautique Françoise Pascal à Sète, à côté du local à vélos du PEM et devant l'agglopôle sur la piste cyclable entre Sète et Balaruc.

crédit photo : photo synchro

► L'Agglo soutient les jeunes sportifs de haut niveau

L'agglopôle subventionne les jeunes sportifs de haut niveau, véritables ambassadeurs de notre territoire. Après les portraits de Driss Masson Jbilou (judo), Lucas Balsier (natation), Mariane Beltrando (BMX), Théa Lubac (voile), Nathan Puech (aviron) et Mathilde Descoux (athétisme), diffusés dans notre magazine n°55 (Sept-Oct 2019), présentation de trois nouveaux sportifs...

TOM SANFILIPPO,

18 ans, est originaire de Montpellier. Coureur dès son plus jeune âge, il intègre à 11 ans le club d'**athlétisme** de Sète où il restera quatre ans. Arrivé en classe de Seconde, il intègre le Sport études de Font Romeu, et s'entraine parallèlement pendant la période estivale au Club de Mireval sous la houlette de Richard Descoux. A l'été 2019, il a 17 ans et décroche le titre de Champion de France du 800 mètres en Cadet et possède un record sur la distance de 1'53''72. Les mois suivants, une blessure puis la crise sanitaire ont ralenti ses entrainements.Tom se remet désormais ardemment aux entrainements pour revenir à un bon niveau et pouvoir ainsi se qualifier au Championnat d'Europe Junior qui aura lieu en juillet prochain en Estonie. Parallèlement, il est étudiant en STAPS à Montpellier, où il se forme à l'animation et la commercialisation des services sportifs (ACSS), formation de deux ans qu'il envisage par la suite de compléter avec une licence.

MARINE PEREA,

13 ans, est née à Sète. Elle a débuté la natation dès l'âge de 5 ans au club Sète Natation puis, un an plus tard, la pratique de la **natation artistique**. Depuis ses 10 ans, elle fait partie des sélectionnées en Occitanie (catégorie Avenir). Elle participe également aux Championnats de France depuis 4 ans, se classant chaque année en 4e position des athlètes nées en 2007. En classe de 4e, elle partage son temps entre le collège et ses entrainements aquatiques. Cette année, elle est montée en catégorie Jeunes et a conquis la 3e marche du podium 2007 au Championnat de France hiver. La première session de compétition a pu avoir lieu d'octobre à décembre 2020, avec un Championnat de France maintenu à huis clos. Entrainée par Marie Sersante, Emeline Ithier et Christine Lalé, Marine se prépare actuellement pour les Championnats de France qui auront lieu en juin.

HUGO POUZOULET,

16 ans, est né à Sète et pratique la **natation** depuis l'âge de 4 ans au Club Sète Natation. Il s'est fait remarquer plusieurs fois en tant que Champion régional et inter-régional et a participé pour la première fois aux Championnats de France Junior en 2019. Il a également été qualifié en 2020 et en 2021 pour y participer. Actuellement, il se prépare donc aux Championnats de France Junior qui se tiendront à Châlon-sur-Saône en avril, puis aux Nationales 2 à Melun en mai et au Championnat de France Open d'été à Dunkerque en juillet. Hugo est classé 5e National de son âge en 2019 et 2020 sur le 200 m papillon. Parallèlement, Il poursuit sa classe de Première à Joliot Curie à Sète, et envisage après le bac de s'orienter vers l'immobilier, le domaine professionnel qui l'attire le plus.

SPORT

Les athlètes de haut niveau pratiquant un sport individuel, et en particulier les plus jeunes, **peuvent se voir attribuer une aide financière** permettant leur progression sportive et leur développement personnel. La demande d'aide, à réaliser chaque année entre le 1er janvier et le 31 mars, renseigne sur l'identité et les résultats sportifs du solliciteur.

Elle est à saisir directement sur **https://soutienshn.agglopole.fr** OU à déposer après l'avoir préalablement téléchargée et remplie, auprès du service des Sports de Sète agglopôle méditerranée (4 avenue d'Aigues à Frontignan). La demande sera instruite par la commission Sport, qui donnera un avis avant attribution de l'aide par le Président de Sète agglopôle méditerranée. Elle est accordée en une seule fois pour une durée d'un an, à partir de sa date de notification.

Pour plus de renseignements, n'hésitez pas à contacter le Service Sports de l'agglopôle au 04 67 46 47 74 / sports@agglopole.fr

▶ Triathlon : à vos inscriptions !

Si la situation sanitaire le permet, la troisième édition du Triathlon de Sète, sera organisée le dimanche 25 avril 2021. Baptisée « Trophée Laurent Vidal », en hommage au champion triathlète sétois, décédé en 2015 à l'âge de 31 ans, la grande fête sportive réunira ce jour-là, en bord de Méditerranée, 800 participants, amateurs et professionnels.

De grands noms de la discipline devraient répondre présents lors de cet événement fédérateur, soutenu par Sète agglopôle méditerranée et la Ville de Sète depuis sa création en 2019, à l'initiative des proches de Laurent Vidal.

L'occasion idéale d'honorer la mémoire d'un enfant du pays et d'un athlète exceptionnel, trois fois champion de France entre 2009 et 2012 et qui avait raté de très peu le podium aux Jeux Olympiques de Londres, en 2012, terminant à une magnifique cinquième place. Une sacrée performance lors d'un rendez-vous planétaire, qui l'avait mieux fait connaître du grand public.

Le triathlon est une épreuve de sport combiné qui consiste à enchainer trois disciplines (natation, cyclisme et course à pied). Plusieurs parcours seront déclinés en 2 formules, pour que, quel que soit votre niveau, vous puissiez prendre part à l'aventure.

UN TRIATHLON DISTANCE XS...

qui s'adresse principalement aux jeunes, aux débutants et aux équipes d'amis ou d'entreprises. Les participants devront parcourir 400 m à la nage, 10 km à vélo et effectuer 2,5 km de course à pied.

Ouvert à partir de la catégorie Benjamins, aux individuels et en relais par équipes de 2 ou 3 relayeurs (un nageur, un cycliste, un coureur).

Limité à 200 participants individuels et 20 équipes.

UN TRIATHLON DISTANCE S...

qui s'adresse aux triathlètes amateurs et élites. Les participants devront parcourir 750 m à la nage, 20 km à vélo et effectuer 5 km de course à pied.

Ouvert à partir de la catégorie Cadets, aux individuels et en relais avec une équipe de 2 ou 3 relayeurs (un nageur, un cycliste, un coureur).

Limité à 500 participants individuels et 20 équipes.

Pensez à vous inscrire avant le jeudi 22 avril 2021 au plus tard sur https://bit.ly/37FQKer

Toutes les infos sur **http://trophee-laurentvidal.com/**

En cas d'annulation pour raisons sanitaires, un remboursement intégral sera mis en place, comme lors de l'édition 2020.

► Salins et zones humides, paradis de la biodiversité

Entre Sète et Marseillan, 660 hectares d'espaces naturels protégés classés Natura 2000, accueillent une flore remarquable riche de plus de 300 espèces et une avifaune de très haute valeur patrimoniale.

Depuis les années 2000, l'Agglopôle assure, en cogestion avec le Conservatoire des espaces naturels d'Occitanie (CEN), la protection de ces écosystèmes sensibles, propriétés du Conservatoire du littoral. Divisés en 3 secteurs, ces sites font l'objet d'un programme pluriannuel de suivis écologiques, d'entretien et de surveillance. Un nouveau plan de gestion est actuellement à l'étude. Sa validation est prévue en 2022.

Partenaire du programme européen Life+Envoll, SAM réalise également sur le site des anciens salins des îlots artificiels de nidification pour favoriser l'installation saisonnière de colonies de larolimicoles, espèces menacées à l'échelle inter-régionale. Ces îlots ont notamment permis ces dernières années le retour en masse des sternes, mouettes rieuses et avocettes élégantes.

A l'Est, les anciens Salins de Villeroy

Située aux portes de Sète, cette friche salinière s'étend sur 163 ha. Constituée à près de 90% de plans d'eau salés, elle attire de nombreux oiseaux aquatiques dont beaucoup de larolimicoles (mouettes, sternes, avocettes...) qui se reproduisent ici par milliers chaque année. L'hiver, de nombreux bécasseaux et autres chevaliers ou courlis viennent peupler ces riches vases littorales pour s'y alimenter ou faire une halte durant leur long périple entre l'Afrique et l'Europe du Nord. Le site des salins de Villeroy est devenu le 1er site de la région méditerranéenne pour la reproduction de la sterne Caugek.

La partie centrale du lido est la plus préservée. Elle s'étend sur 301 ha. C'est en 2014 la dernière acquisition du Conservatoire du littoral. Peu d'accès y mènent et rares sont les promeneurs. Ce secteur abrite une densité remarquable d'enjeux de biodiversité, notamment 17 espèces de flore patrimoniales. Parmi elles, les herbiers aquatiques à Althénie filiforme, Tolypelle des salines et Characées diverses, plusieurs espèces de saladelles et des lys de mer. Depuis 2016, la société de chasse de Sète est autorisée par convention à intervenir sur le périmètre pour réguler selon des modalités précises, les populations de lapins et de sangliers.

A l'Ouest, les anciens salins du Castellas

L'influence plus douce, favorisée par la présence du lagunage de Marseillan et les rejets d'eau douce dans le milieu naturel, confère à ce secteur de 196 ha des milieux plus variés. On y retrouve des zones de roselières, favorables aux oiseaux paludicoles et aux canards. Comme les salines de Villeroy, ils font l'objet d'une gestion hydraulique adaptée. La mise en eau printanière par l'ouverture ou la fermeture des martelières, ces vannes destinées à la circulation de l'eau entre les bassins, permet de mettre les îlots de nidification artificiels hors de portée des prédateurs.

+ d' infos sur **www.lpo.fr**

▶ Le tri, c'est toute une stratégie

Sensibilisation, valorisation, densification, l'Agglopôle met en place un panel d'actions. Avec pour volonté, que chaque citoyen devienne un acteur de l'amélioration globale de la politique déchets de notre territoire.

Poussanais(es), du nouveau pour vos déchets !

SAM a mis à disposition des habitants du cœur de Poussan, de nouveaux conteneurs collectifs pour trier l'ensemble de leurs déchets (ordures ménagères, papiers et emballages recyclables, verre).

L'objectif était de mettre un terme à la collecte traditionnelle en sacs, dommageable pour l'esthétique du centre ancien et source de nuisances pour les riverains. Inutile désormais de se préoccuper des jours de passage, le ramassage des déchets est assuré en continu.

Bientôt le printemps, pensez au compost !

Les déchets organiques représentent plus du tiers du contenu de notre poubelle et leur transformation en compost est un moyen efficace d'alléger le poids de nos finances, puisque moins de déchets à traiter, ce sont des charges moins lourdes pour la collectivité.

L'agglopôle met gratuitement à disposition des habitants, un composteur en bois (ou un lombri-composteur). La demande s'effectue au 04 67 46 47 20 ou par mail (dechets@agglopole.fr).

À ce jour, 7 400 foyers du territoire ont été équipés. On estime le tonnage d'ordures ménagères ainsi évité à 740 tonnes par an. Il est également possible de se procurer du compost auprès des 2 plateformes de compostage du territoire : celle du Complexe Oïkos à Villeveyrac et celle des Eaux-Blanches à Sète.

Plus d'infos sur https://bit.ly/2LJaCEU

Tri et recyclage à tous les étages

Tous concernés par le « mieux trier » ! En zone d'habitat collectif comme ailleurs, les habitants sont prêts à recycler. Et le rôle de l'Agglo est de les aider. La proximité et la multiplicité des points d'apport volontaire jouent indéniablement en faveur d'une optimisation du tri. Quatre d'entre eux (un pour le verre, un pour le papier et deux pour les ordures ménagères), ont récemment été installés, Chemin de Marcenac à Sète, où vivent 170 foyers.

Le 26 janvier, une opération de sensibilisation au tri, y était organisée avec Thau Habitat. L'occasion pour Laurence Magne, Vice-présidente déléguée à la collecte, au traitement et à la valorisation des déchets, de promouvoir la politique menée pour faciliter le tri à la source. Mais également pour les médiateurs environnementaux d'initier les volontaires aux bons gestes citoyens et de remettre aux familles présentes, un guide du tri et des sacs de pré-collecte.

La seconde vie de nos sapins de Noël

Après les fêtes de fin d'année, pour éviter qu'ils n'envahissent les trottoirs, plus d'une trentaine de points de collecte étaient mis en place sur le territoire pour vous permettre de déposer vos sapins naturels (sans flocage, ni décoration) avec la garantie qu'ils soient ensuite 100 % recyclés.

Ce ne sont pas moins de 2 347 sapins, qui ont ainsi pu être dirigés vers la filière de valorisation des déchets végétaux et mélangés à d'autres essences, transformés en paillage, utile pour limiter l'évaporation et enrichir le sol, ou en compost.

513

Comme le nombre de composteurs distribués gratuitement en 2020 à la population de l'agglopôle (dont 83 lombricomposteurs).

+ d'infos sur agglopole.fr

► Dans les traces de nos archéologues

Associée au service du patrimoine et affiliée au service Culture, l'Archéologie préventive fait partie des compétences de SAM. Focus sur ses missions et sur son actualité...

Le service Archéologie préventive a pour objectif d'assurer la détection et l'étude scientifique des vestiges susceptibles d'être détruits par des travaux liés à l'aménagement du territoire. Habilité par le Ministère de la Culture à intervenir sur l'agglomération, il peut aussi être missionné sur tout le territoire national et répondre à des appels d'offres publics ou privés. Selon le chantier, sa mission va de la simple surveillance de petits travaux de voirie jusqu'au recrutement ponctuel d'autres archéologues et scientifiques spécialisés, sur des opérations de grande envergure. Deux types d'opérations sont de sa compétence : des diagnostics et des fouilles.

En 2017, consciente de la richesse patrimoniale et archéologique de son territoire, l'agglopôle a fait le choix d'une archéologie de proximité. Elle a signé avec l'INRAP (Institut national de recherches archéologiques préventives) une convention de partenariat quinquennale qui vient à échéance à la fin de l'année. Pour pérenniser cette habilitation, le service doit justifier d'une activité de recherche régulière, sachant que ses archéologues sont mobilisés chaque année sur une quinzaine d'opérations de diagnostic. Il doit aussi justifier de la mise en valeur scientifique de ses travaux et des compétences de chacun de ses agents. C'est dans ce cadre que l'habilitation lui sera renouvelée. Un dossier prioritaire, réalisé en concertation avec le SRA (Service régional d'archéologie), qui va occuper le service sur toute l'année.

À Balaruc-les-Bains, le coeur de ville sous surveillance rapprochée

Depuis la mi-novembre et jusqu'au début de février, Sète agglopôle méditerranée a procédé au renouvellement du réseau de collecte des eaux usées et des regards de branchement d'assainissement situés rue de la République. Un site sensible puisqu'il est au coeur de la ville romaine et jouxte à l'une de ses extrémités le temple de Mars. Les travaux ont eu lieu sous la surveillance de deux agents du service Archéologie préventive.

Au printemps, les fouilles préalables à l'aménagement de la future médiathèque située près du pavillon Sévigné vont commencer. Elles mobiliseront une dizaine d'archéologues. Une opération qui pourrait durer 6 mois et qui s'avère techniquement délicate du fait de la proximité de la nappe phréatique et des normes à respecter pour éviter la pollution de la ressource thermale par les rejets.

À Mèze, une fouille qui réveille un lointain passé

Rue des Horts, 2 000m² ont été sondés et fouillés. Depuis la fin du mois d'octobre 2020, le service Archéologie de SAM et l'Institut national de recherches archéologiques préventives (INRAP) réalisent une opération archéologique. En collaboration avec l'INRAP, les 4 experts de SAM se sont penchés sur les traces de trois grandes périodes d'occupation humaine, de l'Antiquité romaine en passant par le Haut Moyen Âge jusqu'au Moyen Âge tardif.

Les fouilles ont révélé des vestiges d'habitats avec des jardins. Plus récemment, une dernière occupation datant des époques moderne et contemporaine est marquée par un puits et des murs délimitant des parcelles. Des découvertes qui éclairent une époque encore mal documentée du passé mézois.

3 questions à…

Cédric Raja, Vice-président aux diagnostics et fouilles archéologiques préventives, Maire de Bouzigues

Quels sont les avantages à disposer de la compétence archéologie préventive ?

Le service est un véritable opérateur économique. En fait, c'est la première étape de l'aménagement du territoire. Quand il s'agit de mettre en œuvre un grand projet d'intérêt général, on voit tout de suite l'avantage de disposer d'un tel outil à domicile : transversalité avec les autres services de l'Agglo, comme l'Urbanisme ou l'Assainissement, et réactivité. Ce service nous permet aussi d'avoir la maîtrise de notre patrimoine archéologique et d'approfondir nos connaissances sur le passé de notre territoire. Nous avons aussi une mission de transmission dans le cadre d'un partenariat avec l'Université de Montpellier. On reçoit chaque année des étudiants en stage de formation sur nos sites de fouilles.

Concilier développement territorial et protection du patrimoine, n'est-ce pas contradictoire ?

Tout dépend de l'objectif. Le nôtre, c'est la mise en valeur de notre patrimoine, l'enrichissement de nos connaissances tout en permettant un aménagement du territoire conforme à l'intérêt général. C'est dans cette perspective que s'inscrit l'archéologie de proximité.

Qu'en est-il du déménagement annoncé vers Oïkos ?

Il se fera. Probablement courant mars. Actuellement, le service est domicilié au musée de la Villa Loupian. Et nous manquons de place pour stocker documents, dépôts de fouilles, matériel archéologique... On a besoin de locaux plus adaptés. Ce sera le cas à Oïkos.

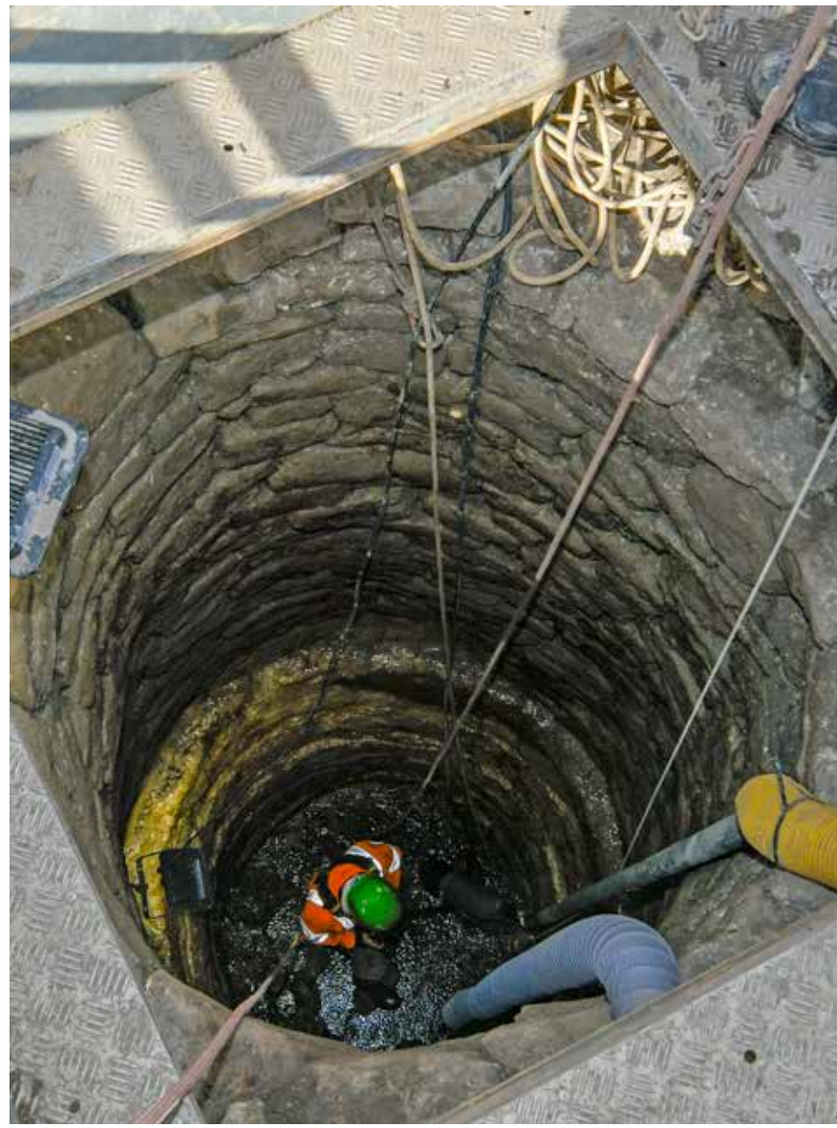

Photos (ici et page ci-contre), réalisées en janvier 2021, sur le site de fouilles de Mèze.

TOUT SUR LE SERVICE ARCHÉOLOGIE

Très encadrée par la loi, l'archéologie préventive répond aux prescriptions de l'État en matière de préservation du patrimoine archéologique enfoui. Elle répond aussi aux besoins d'aménageurs privés qui peuvent choisir et financer le service de SAM pour réaliser leurs diagnostics avant travaux.

Quatre agents permanents agréés par l'Etat, chacun spécialiste du Néolithique, de l'Âge du Bronze, du 2e Âge du fer, de l'Antiquité et du Moyen-Âge, sont affectés à ce service. Ils sont chacun en mesure de diriger des fouilles.

Missionnés sur le terrain et chargés d'exploiter les résultats, ils sont chargés d'actions de médiation auprès du public proposées par le service Patrimoine et Archéologie, telles que conférences et publications. Ils participent aux Journées européennes de l'archéologie et à celles du patrimoine.

Dans vos médiathèques

Le réseau des médiathèques poursuit ses efforts auprès de ses usagers en proposant toujours plus d'actions à suivre en ligne via sa page Facebook, sa chaîne YouTube et son site web mais aussi en renouvelant ses modalités d'emprunt de documents. Chaque lundi, les abonnés reçoivent une newsletter les informant de l'actualité de la semaine à venir.

Des activités à suivre en ligne

> BiblioClip

Durant le mois de novembre 2020, les médiathèques de SAM ont accompagné 16 musiciens de divers horizons au Studio Vox (Montpellier), dans un processus de production audio & vidéo. Le résultat ? 10 biblio-concerts à découvrir sur le site web et les réseaux sociaux, fruit d'un partenariat avec Zik Occitanie et grâce au concours de StudioVox et Zoépie (vidéo).

> E-postrophe, le nouveau rendez-vous culturel des médiathèques !

Les rencontres d'auteurs et d'artistes ne pouvant plus se faire en direct en raison des conditions sanitaires, les médiathèques proposent une autre façon de les suivre ! Avec e-postrophe, restez informé... l'actualité culturelle vient à vous via les réseaux sociaux et le site web.

Les médiathèques proposent également des sélections de livres, jeux, films, musiques, livres, disponibles à la réservation d'un simple clic, des bons plans à destination des ados, des expositions, des énigmes d'échecs à résoudre sur Facebook, du jeu en ligne et en direct sur la plateforme de jeux Board Game Arena avec les Marie-Francyne, nos ludothécaires survitaminées (boardgamearena.com).

Le printemps des petits

Si les conditions sanitaires le permettent, le réseau des médathèques prévoit une manifestation en direction du jeune public au printemps.

Ce projet est une nouveauté intitulée « Le printemps des petits » qui devrait se dérouler du 6 avril au 7 mai. Au programme : des spectacles, des rencontres et la valorisation des rendez-vous hebdomadaires à destination du très jeune public (matinées des bébés, raconte-moi une histoire) dans les médiathèques.

De nouvelles modalités d'emprunt

> Depuis février, le prêt de documents a évolué

Les abonnés des médiathèques pourront désormais emprunter 20 documents (dont une liseuse, deux livres numériques, un jeu de société et un jeu vidéo) pour une durée d'un mois. Des navettes quotidiennes donnent accès à l'ensemble des documents du réseau pour que tous les usagers profitent de l'ensemble des collections des médiathèques.

> Une nouveauté de plus, le prêt de jeux de société.

Désormais une liste de jeux est proposée en prêt aux adhérents dans les mêmes conditions que les autres documents. Pour découvrir le choix des ludothécaires, il suffit d'aller sur le site web des médiathèques et de cliquer sur l'onglet « nos sélections ».

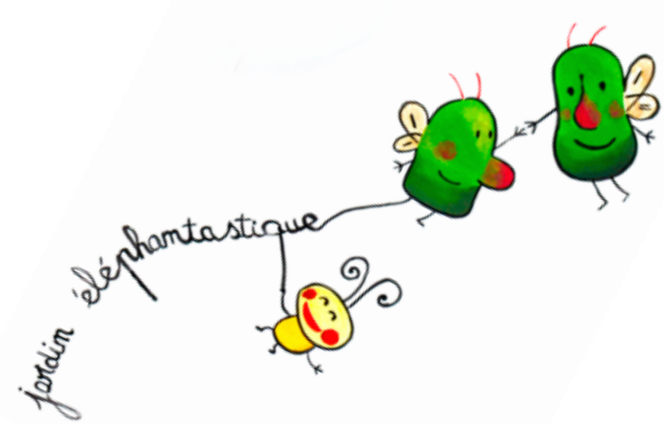

PLUS D'INFOS SUR **MEDIATHEQUES.AGGLOPOLE.FR**

CULTURE

Au conservatoire

Quatre nouvelles disciplines

Cette année, trois nouvelles disciplines instrumentales sont enseignées au Conservatoire Manitas de Plata, par des lauréats du Conservatoire national supérieur de musique et danse de Paris (CNSMD), concertistes en France et à l'étranger. En **Harpe, Doriane Cheminais**, titulaire du Diplôme d'Etat en Harpe et Licenciée en Musicologie à la Sorbonne, en **Tuba, Tancrède Cymerman**, Tuba solo de l'orchestre national de Montpellier et en **Contrebasse, Benoit Lévesque**, Contrebasse solo à l'Orchestre national de Montpellier, titulaire aussi d'un Prix en musique de chambre du CNSMD. Enfin c'est le département Théâtre qui s'agrandit avec une ancienne élève du Conservatoire Municipal de Sète, **Elise Trinca**, passée par le cours Florent, elle enseigne l'**art dramatique aux plus jeunes** (6-14 ans). Pour l'année prochaine, c'est l'enseignement du hautbois et du basson qui seront à l'ordre du jour, complétés par deux autres disciplines fondamentales et complémentaires : **la musique de chambre** et **la Musique Assistée par Ordinateur**.

Etre étudiant au CRI Manitas de Plata en 2021…

Actuellement la législation autorise seulement les mineurs à venir au Conservatoire du lundi au samedi de 8h à 17h15. Toutefois, certains élèves majeurs en cycle préprofessionnel (cycle 3) peuvent suivre les enseignements en présentiel. Récemment, ce sont les élèves de musique de chambre qui ont validé leur Unité d'Enseignement (UE), ces lauréats sont des lycéens et des étudiants suivant des cours à l'Université. De par leur pratique artistique, ils créent un lien social qui en devient un acte citoyen : c'est çà être étudiant au CRI Manitas de Plata en 2021.

RENSEIGNEMENTS :

CONSERVATOIRE À RAYONNEMENT INTERCOMMUNAL MANITAS DE PLATA

1750 quai des Moulins - 34200 SETE
Tel : 04 99 04 76 30 / 04 99 04 76 32 / 04 99 04 76 33
Email : conservatoire@agglopole.fr

Au musée

Évènement "Nocturnes de l'Histoire"

Participez à une tchatche en live!

Tchatches et Sciences 2.0 -> "Histoire et Archéologie : où commence l'Histoire ?"

L'Histoire, quand a-t-elle commencé ? Quel est le rôle de l'archéologie dans cette construction ? Dans le cadre des Nocturnes de l'Histoire, venez échanger avec un spécialiste du sujet qui se fera un plaisir de répondre à vos questions.

Avec Olivier Lemercier, professeur « Archéologie de la Préhistoire récente » à l'université Paul Valéry – Montpellier III

Animé par Kimiyo, en partenariat avec le Musée gallo-romain Villa-Loupian

MERCREDI 31 MARS À 18H30
SUR WWW.LIVE.KIMIYO.FR

Les infos des communes

BALARUC-LES-BAINS

Un suivi pour comprendre le phénomène d'inversac

Le 28 novembre dernier, Balaruc a suivi un important phénomène d'inversac de la source de la Vise, cette intrusion d'eaux saumâtres de la lagune dans l'aquifère. L'abaissement du niveau de l'eau dans l'aquifère, dû à un déficit d'eau de pluie, a favorisé l'entrée de l'eau de la lagune, entrainant ces inondations aussi spectaculaires qu'inattendues. Afin de suivre l'évolution de la situation ces prochains mois, un comité de suivi a été créé sous le pilotage des services de l'État. En parallèle, le programme de recherches "Dém'eaux", lancé en 2017 sous le pilotage du BRGM et co-financé par la Ville de Balaruc-les-Bains, vise à mieux connaître le fonctionnement du karst pli Ouest afin d'anticiper ce phénomène d'inversac et de mettre en place un outil de gestion des eaux souterraines intégrant l'impact des prélèvements mais aussi des changements globaux comme le dérèglement climatique. La Vise a ainsi été équipée d'appareils de mesure.

La saison de la station thermale se prépare

En octobre dernier, les thermes de Balaruc ont dû fermer leurs portes par décision gouvernementale, après 4,5 mois d'ouverture. Depuis, la station prépare la saison 2021 avec une réouverture prévue en avril. Pour reconquérir sa clientèle, la Société Publique Locale des Thermes a lancé depuis la fin de la saison dernière un vaste plan de communication qui s'appuie sur le fichier curiste balarucois. L'objectif est de rassurer la patientèle en lui montrant tout le travail effectué autour de la sécurité sanitaire dans l'établissement thermal et plus largement dans toute la station. Ce travail est complété de campagnes de communication sur les réseaux sociaux, ainsi que d'actions à destination des médecins.

FRONTIGNAN

Les étals du dimanche

Initiés lors des fêtes de fin d'année 2020, les rendez-vous des Étals de proximité de La Peyrade se poursuivent chaque dimanche sur la place Gabriel Péri. Cette initiative, destinée à dynamiser le cœur de La Peyrade, à développer une offre de proximité aux habitants et à assurer une activité à des commerçants et producteurs locaux, est testée jusqu'au 31 juillet 2021. A terme, l'ambition est faire évoluer ce « mini-marché » vers un véritable marché du dimanche, avec une quinzaine de producteurs et de commerçants locaux pour des produits frais, de qualité, en circuit-court. Pour l'heure, plats cuisinés, fruits et légumes, olives, coquillages, poissons, produits basques, fleurs… vous y attendent. L'occasion de faire ses achats de produits frais, locaux ou traditionnels, et d'une balade dominicale !

Cœur de ville en concertation

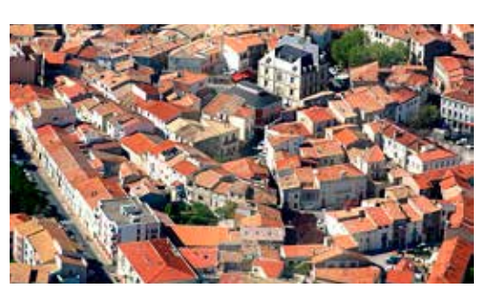

Pour répondre au mieux aux attentes et besoins des habitants, l'Opération cœur de ville (35 M€ sur 10 ans) qui vise à redessiner les espaces publics, rénover l'habitat et soutenir le commerce du centre-ville, va faire l'objet d'une large concertation. Elle sera menée par l'agence spécialisée Cittanova, via des ateliers thématiques sur les objectifs du projet, ses principes de fonctionnement et les usages souhaités, sous diverses formes (enquêtes, ateliers, réunions publiques, balades urbaines…). Une structure mobile ira également à la rencontre des habitants. Une plateforme numérique d'informations, d'échanges et de cartographie collaborative sera mise en place. La concertation démarrera au printemps 2021.

SÈTE

Un centre de vaccination pour le bassin de Thau

La ville de Sète a été désignée par l'ARS Centre de vaccination Covid pour le territoire de Thau. La vaccination a débuté le 18 janvier à la salle Georges Brassens située en face du parking du Mas Coulet. Ce lieu accueille les premiers bénéficiaires, à savoir les personnes de plus de 75 ans vivant à domicile et les professionnels de santé libéraux de plus de 50 ans ou présentant des facteurs de risque. Durant la première semaine, 850 personnes ont ainsi pu recevoir la première injection. Installé en un temps record, ce centre de vaccination est le fruit d'un travail commun mené par la Communauté professionnelle territoriale de santé (CPTS), qui regroupe médecins et infirmiers libéraux, les services de la Ville, dont les ambassadeurs sanitaires, et l'Agence régionale de santé (ARS). Il est ouvert du lundi au samedi, de 10h à 18h, sur rendez-vous exclusivement. L'inscription se fait uniquement sur le site Internet doctolib.fr. Les dessertes en bus se font via les lignes 6, 8 et 22, arrêt Mas Coulet.

Bientôt un nouveau balcon sur la Méditerranée

En 2019, la Ville de Sète a racheté un terrain en friche à l'Etat afin d'y aménager un jardin botanique. Un espace d'un hectare situé non loin du musée Paul Valéry. Après une opération de nettoyage en 2020, le site est désormais entré dans une phase d'aménagement par le biais d'un chantier d'insertion prévu tout au long de l'année. Il a pour but de poser des infrastructures, de créer un mur de soutènement et des murets. Ce chantier d'insertion concerne 12 personnes, jeunes et adultes, répondant aux critères de l'insertion par l'activité économique. Une convention de partenariat a été signée dans ce sens entre la Ville et l'association Passerelles chantiers. Une seconde phase verra la création d'allées, la plantation de végétaux ainsi que l'installation de mobilier. Une fois terminé, ce nouveau balcon, offrant une vue imprenable sur la Méditerranée, sera accessible aux Sétois et visiteurs en balade sur l'île singulière.

BALARUC-LE-VIEUX

Les petits initiés aux gestes qui sauvent

Face à une situation d'urgence où la vie est en danger, il est primordial de connaître les bons comportements à adopter. A l'initiative d'un parent d'élève, les enfants de l'école élémentaire « Le Mûrier Blanc » ont pu apprendre les gestes qui sauvent. Cet apprentissage, adapté à l'âge des enfants du CP au CM2, a rencontré une véritable adhésion et, qui sait, peut-être généré de futures vocations.

Musiques et chants à l'école élémentaire

L'école élémentaire « Le Mûrier Blanc », en partenariat avec le Conservatoire à Rayonnement Intercommunal, réalisera une œuvre de chant choral sur la thématique « Vivre dans un monde meilleur » incluant le « respect des différences », la « surconsommation » et les « déchets ». La réalisation des paroles et l'apprentissage du chant choral ont été réalisés de novembre à février. À partir du mois de mars, les élèves développeront l'étude de la pratique instrumentale avec des percussions corporelles et avec la création et l'utilisation d'instruments originaires d'Amazonie. Nous attendons avec impatience la sortie du CD en fin d'année scolaire. « Vivre dans un monde meilleur » débute assurément par le chant et la musique…

LOUPIAN

Des antennes de téléphonie déplacées

Un projet de lotissement étant en cours sur le site de l'ancienne cave coopérative, les cuves en béton situées en extérieurs sont amenées à être détruites. Ces cuves supportent, depuis des années, les antennes 4 G de téléphonie mobile d'Orange. L'opérateur a donc décidé de les déplacer. La commune a obtenu, de leur part, de les sortir du village. Un pylône, d'une quinzaine de mètres, va être érigé entre la sortie du village et l'autoroute en direction de Villeveyrac. Cette installation viendra en remplacement des antennes relais actuelles, ce n'est, en aucun cas, le déploiement de la 5G.

MÈZE

Les habitants au cœur des décisions pour leur quartier

La Ville de Mèze crée les conseils de quartier. Ce nouveau dispositif de démocratie participative permettra de donner aux habitants les moyens de s'impliquer pour faire évoluer leur quartier autour de projets à dimension sociale, urbaine, environnementale, économique, culturelle. L'objectif est de favoriser une participation permanente de la population aux projets de quartier, de la prise de décision jusqu'à l'aboutissement concret. Il s'agit du pilier de la transition démocratique souhaitée par la municipalité pour placer le citoyen au cœur des décisions. Pour candidater, les Mézois peuvent remplir le formulaire en ligne sur le site de la Ville ou renvoyer en mairie le formulaire distribué dans toutes les boîtes aux lettres, et ce avant le 5 mars 2021. Les membres seront choisis afin de constituer un groupe représentatif de la population dans sa diversité. Contact : democratieparticipative@ville-meze.fr ou www.ville-meze.fr/democratie-participative.

MARSEILLAN

Illiwap, des signalements citoyens

Depuis mars 2020, la mairie met à la disposition de ses citoyens la possibilité de signaler directement aux services concernés, tout problème ou toute dégradation se trouvant sur son domaine public : affichage sauvage, décharge sauvage, fuite d'eau, mobilier urbain dégradé, poubelles cassées, etc. Cette fonctionnalité numérique est basée sur un concept participatif, avec pour objectif d'impliquer davantage chacun et contribuer à l'amélioration du cadre de vie, qui est au cœur de la politique menée par la municipalité. Les signalements sont anonymes, si l'utilisateur ne souhaite pas laisser ses coordonnées, dans ce cas-là les agents de la collectivité ne pourront pas le prévenir du traitement de sa demande ou de la date à laquelle le service sera fait.

VILLEVEYRAC

La confirmation d'une grande championne

Une nouvelle victoire pour la jeune Maëlle Feuillassier en Gymnastique Rythmique dans la catégorie Espoirs ! En effet, depuis 2018, elle enchaîne les récompenses : trois fois championne du département et de l'inter-département, deux fois championne régionale, et l'année dernière, championne de France. Cette jeune villeveyracoise au palmarès impressionnant pour son jeune âge, a encore brillé par sa belle technique corporelle et à l'engin à la traditionnelle Revue Nationale des Effectifs Elites de GR qui se déroulait à Calais le 30 et 31 janvier 2021 où elle termine une nouvelle fois sur la plus haute marche du podium dans sa catégorie. Licenciée au club de Mèze et en catégorie Espoir au pôle de Montpellier, Maëlle prouve encore une fois sa détermination, son exigence et sa passion pour son sport. Pour tout ce travail accompli et ces résultats incroyables, félicitations !

Le volley assis mis à l'honneur

Le joueur de volley assis Jean-Christophe Rambeau, du club de Villeveyrac, a été sélectionné par le comité paralympique et sportif Français pour intégrer une sélection de 15 athlètes à fort potentiel avec un projet de performance, afin de pouvoir participer aux Jeux Paralympiques de Paris en 2024. Qu'est-ce-que le volley assis ? Deux équipes de 6 joueur-se-s s'affrontent selon des règles et une forme de jeu, comme le volley-ball traditionnel, moyennant quelques aménagements : le filet est plus bas, le terrain est de dimension réduite, il est possible de contrer le service (cette spécificité à un impact majeur sur le jeu). Cependant, les joueurs se déplacent en glissant au sol et jouent depuis une position assise qu'ils doivent maintenir dans toutes les phases de jeu (notamment le contact au sol lors d'une touche de balle). Les matchs se déroulent en 3 sets gagnants (5 sets maximum). Pour l'aider dans cette nouvelle aventure, Jean-Christophe est à la recherche de sponsors ou de subventions.

Le village à la recherche de son patrimoine

La commune de Villeveyrac lance un appel aux habitants du pourtour de l'étang de Thau et d'ailleurs pour trouver des documents d'époque, photos, dessins etc… concernant le village pour la période fin XIXe début XXe siècle (1850-1990). À terme, outre la préservation du patrimoine, la volonté de la municipalité est d'organiser une exposition autour de l'activité minière et de la ligne de chemin de fer de l'Intérêt Local.

Contact : communication@villeveyrac.fr

BOUZIGUES

Un nouveau poste de police municipale

Afin d'assurer plus de confidentialité et donner de meilleurs moyens pour travailler à la police municipale, jusqu'ici installée dans un bureau exigu de la mairie avec une salle d'attente commune, les élus ont souhaité lui aménager un local indépendant et plus vaste. Désormais, c'est dans un bâtiment dont les baies vitrées reflètent l'étang et la colline de Sète (au 39 de l'avenue Louis-Tudesq) que Bouzigauds et visiteurs pourront rencontrer le policier municipal. Les drapeaux français et européen ont été récemment plantés juste en face, sur la promenade, signalant l'appartenance du lieu au service public. Les équipes du service technique aux larges compétences se sont relayées pour agencer l'intérieur de cet ancien magasin de pêcheurs, qui avait été rénové par des artisans locaux : suppression et création de cloisons, fabrication de meubles pour la bureautique, peinture, adaptation des réseaux électriques et des télécoms, ou bien encore pose de l'alarme.

Des défibrillateurs ont été installés

Le taux de survie à un arrêt cardiaque est 7 fois plus élevé dans les pays voisins, où les établissements recevant du public sont équipés en défibrillateurs automatisés externes (DAE) et où la population est formée aux gestes qui sauvent. En application du décret n° 2018-1186 du 19 décembre 2018, la commune met en place 4 DAE. Leur positionnement est le suivant : mairie et crèche (en extérieur), espace Fringadelle et école (en intérieur). Pendant la saison estivale, la police municipale sera dotée d'un 5e défibrillateur portatif. Une formation sera donnée à tous les agents de la commune et, si les commerçants le désirent, ils pourront eux aussi être formés à l'utilisation de l'appareil.

VIC-LA-GARDIOLE

Semaine olympique et paralympique, en route vers Paris 2024

Cette semaine (la SOP) est inscrite depuis 2017 au programme de l'Education Nationale et de la Jeunesse. L'école primaire de Vic-la-Gardiole a pu participer le 1er février à une journée sportive. A travers les ateliers de basket, les élèves se sont bien amusés tout en respectant les valeurs de l'Olympisme. L'excellence : dépassement de soi, la volonté, le plaisir de l'effort (concours) ; le respect : respect des autres, respect des règles ; et l'amitié : en acceptant l'autre (en encourageant même celui en difficulté). Une journée très agréable, ou chaque participant est reparti avec un tee-shirt.

GIGEAN

Stade Aldo Sègre, « l'upgrade » tant attendue

Le processus de transformation du stade Aldo Segré va bientôt s'achever, une pelouse synthétique va remplacer l'ancienne qui avait fait son temps et devenait

un nid à entorses pour les jeunes footballeurs gigeannais. Cette opération est financée par l'Agglopôle (22 000€), la région (22 000€) et le Département (94 500€). C'était un besoin, ce fut une promesse de campagne, elle a été tenue et la livraison est prévue dans les semaines à venir.

POUSSAN

Place au patrimoine

Florence Sanchez, Maire de Poussan et Michel Bernabeu, Adjoint au patrimoine ont récemment signé un bail emphytéotique de 66 ans avec l'association Saint-Vincent, afin de sauvegarder et de mettre en valeur la Chapelle des Pénitents. Après les travaux nécessaires à sa sécurisation, la chapelle pourra être utilisée à des fins culturelles et patrimoniales, dans le respect de ce monument chargé d'une longue histoire. Dans la foulée, le Conseil municipal a approuvé l'acquisition du jardin des Frères et de la chapelle Saint-Roch attenante. En se portant acquéreur des lieux, la Municipalité souhaite valoriser ce jardin, l'ouvrir aux Poussannais et restaurer sa chapelle pour accueillir à terme un centre socioculturel.La réhabilitation complète des Halles a également été inscrite au budget, les plans du projet sont établis pour lancer ce chantier d'envergure en 2021. La commune souhaite redonner une place attractive à tous ces monuments remarquables.

« Ma Commune, Ma Santé » Une mutuelle pour tous les Poussannais

Ma Commune Ma Santé

Des enquêtes récentes démontrent que nombre de français renoncent aux soins, faute de moyens ou même d'une complémentaire santé. Face à la situation sanitaire que nous traversons et l'augmentation des coûts des mutuelles, la Ville de Poussan sous l'impulsion de Géraldine Lacanal, Adjointe au Social et à la Santé, a décidé de s'engager dans une démarche solidaire et responsable avec pour but et pour tous ceux qui le souhaitent de retrouver une couverture santé de qualité et/ou économiser sur les cotisations mensuelles. Parce que bien se soigner est un droit fondamental, une convention a donc été signée avec l'association ACTIOM dont l'offre collective négociée à des conditions tarifaires attractives évitera le renoncement aux soins pour certains et s'adaptera aux besoins et budgets de chacun. Des permanences auront lieu dans la commune avec un conseiller qui accompagnera chacun des Poussannais dans leurs démarches (analyse du contrat, conseils, calculs et comparatifs, adhésion, résiliation)… sur simple rendez-vous au 09 72 56 78 26 ou par mail lr.mcms@gmail.com

MIREVAL

Ici on sème : les élus votent le permis de végétaliser

Labellisée « Terre saine », commune sans pesticide depuis 2016, la Ville de Mireval s'est engagée depuis de nombreuses années sur la voie du développement durable. Dans cette optique, tout en s'appuyant sur une démarche participative, la Ville met en place un permis de végétaliser. Développer la biodiversité en ville, participer à l'amélioration du cadre de vie, créer du lien social, voilà quelques-uns des objectifs de cette opération au long cours. La Ville donne ainsi à ses citoyen.ne.s la possibilité d'occuper temporairement et légalement une portion du domaine public en vue d'y réaliser et d'y entretenir un espace de végétalisation, sans l'utilisation de produits phytosanitaires ou de plantation d'essences non méditerranéennes.

MONTBAZIN

Territoire engagé pour la nature

TERRITOIRES ENGAGÉS POUR LA NATURE

Engagée concrètement dans la préservation de la biodiversité, Montbazin vient de se voir attribuer la reconnaissance nationale « Territoire engagé pour la nature ». L'engagement de la commune repose sur trois actions phares : la mise en œuvre d'un programme de désartificialisation et de végétalisation des zones urbaines, qui se concrétisera par le décompactage des zones identifiées, l'apport de terre végétale et la plantation d'espèces d'origine locale adaptées au climat méditerranéen ; la création d'un festival de la garrigue pour sensibiliser à la préservation du patrimoine naturel et culturel du village. Cet événement annuel intégrera diverses activités pour tous les publics, des plus petits aux plus âgés : découverte de la garrigue, chantiers participatifs, concerts, etc. ; la mise en place d'un plan de gestion différenciée des espaces verts qui permettra d'adapter la gestion et l'entretien des différents espaces en fonction de leurs usages et de leurs intérêts écologiques et paysagers. Montbazin, première commune à être labellisée sur le territoire de la SAM, fait ainsi partie des 63 « Territoires engagés pour la nature » de la Région Occitanie.

Grand prix national de l'innovation pour la santé et l'enfant

ShoeShoe

Le projet Shoeshoe porté par l'école Valfalis (classe de CE1-CE2 de Madame Taphanel) est lauréat dans la catégorie "idée" du Grand prix national de l'innovation pour la santé et l'enfant de l'institut Saint-Pierre. Pendant un an, notamment durant le premier confinement, les élèves de cette classe ont choisi une problématique de recherche autour de l'utilisation de solutions technologiques pour améliorer le quotidien d'enfants ayant un handicap. Ils ont orienté leur projet sur l'assistance aux élèves aveugles en imaginant qu'un enfant malvoyant arriverait dans leur école. Ils ont ensuite travaillé séance après séance pour définir leur concept de surchaussure instrumentée permettant de se localiser dans la cour ou les bâtiments. La dotation de 5 000 € permettra de réaliser un prototype et d'équiper l'école en matériel technologique.

TRIBUNE LIBRE

S'habiller en vert ne fait pas devenir écolo !

Quelle ironie ! Quelle farce ! Si nous sommes totalement d'accord avec le partenariat avec la Chambre d'Agriculture sur notre territoire, présenté avec des objectifs vertueux : réinvestir l'espace agricole et favoriser l'agriculture durable, maîtriser le foncier et le valoriser, assurer le maintien voire le développement de l'agriculture sur le territoire, préserver l'accès au foncier agricole, nous constatons que ces objectifs sont complètement contradictoires sur la requalification et l'extension de la ZAC de Balaruc Loisirs adopté en novembre. Dans ce projet de ZAC, la majorité a voté pour l'artificialisation de 24 000m², dont 6 000m² sont des zones agricoles, l'étude d'impact de ce projet faisant référence à une potentialité moyenne et bonne pour les zones agricoles. Les conséquences et problèmes écologiques de cette artificialisation sont réels : les écoulements des eaux et des polluants vont impacter la qualité des eaux de l'étang, une influence néfaste sur la biodiversité et la préservation de l'espace naturel qui a été soulevée par les associations environnementales.

Des études montrent qu'en France 26m² disparaissent chaque seconde en artificialisation. La lutte contre l'artificialisation des sols est désormais inscrite dans le projet de loi issu de la Convention Citoyenne. Le respect de cette obligation aura un effet sur l'activité des acteurs immobiliers qu'ils réalisent des logements, des commerces ou des bureaux.

Monsieur le Président de la SAM, soyez logique. Ce n'est pas en vous habillant de vert par des labels ou un verdissement marketing de votre politique que vous deviendrez écolo !

Nous attendons des actes plus adaptés aux enjeux contemporains sur ces problématiques urgentes.

Les Élus Communautaires
du Groupe Thau Ensemble

Sète AGGLOPÔLE méditerranée
ARCHIPEL DE THAU

Protégez votre vélo

Abonnez-vous à l'abri-vélo sécurisé de la gare pour 25€/an.

FELICITTÀ PARC
Parking des halles
6 rue Jean Jaurès
Tél. 04 67 74 66 55
accueil@felicittaparc.com
www.felicittaparc.com

SÈTE AGGLOPOLE MÉDITERRANÉE

Site Président
4 avenue d'Aigues
34110 Frontignan
Standard : 04 67 46 47 48

Complexe Oïkos
CD5E – 34560 Villeveyrac
Standard : 04 67 78 55 96

L'ASSAINISSEMENT

Services d'astreinte collectif
Suez 09 77 40 11 38

Assainissement collectif et non collectif
Tél : 04 67 78 89 58
spanc@agglopole.fr

LA SOLIDARITE

MLIJ (Mission Locale d'Insertion des jeunes du bassin de Thau)
• Passage du Dauphin
4 quai de la Résistance à Sète
Tél : 04 67 18 38 02
• Impasse du petit Versailles
à Frontignan
Tél : 04 67 18 50 60

L'HABITAT

Urbanis
Permanences téléphoniques
de l'OPAH Communautaire
Au 04 99 52 97 92
→ Tous les mardi, mercredi et jeudi de 9 h 30 à 11 h 30

Sète
Permanences hebdomadaires
à la maison de l'Habitat
17 rue Pierre Sémard, 34200 Sète
→ Tous les lundis de 9 h 30 à 11 h 30 – Accueil physique.

Mèze
Permanences bimensuelles
à la Mairie.
Place Aristide-Briand
→ Les 1er et 3e lundi de chaque mois de 14 h à 16 h – Accueil physique.

In Situ (OPAH-RU)
Permanences à la Maison
de l'Habitat à Sète
tél : 04 67 74 16 19 Cabinet In Situ
(accès 14 rue de la Peyrade)
opah-ru-sete@wanadoo.fr
http://habitatsete.thauagglo.fr
→ Accueil les lundi et mercredi matin de 9 h 30 à 12 h 30
et sur rendez-vous les autres jours.

ADIL (infos logement)
La prise de rendez-vous est directement accessible en ligne sur www.adil34.org.
→ Consultation téléphonique du lundi au vendredi de 9 h à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h (04 67 555 555 taper 1).

Compagnons bâtisseurs
Permanences à Sète
au 04 67 92 55 30
cblanguedoc@
compagnonsbatisseurs.eu
www.compagnonsbatisseurs.org

Espace Info Énergie
Permanences à Sète,
Balaruc-les-Bains,
Frontignan et Mèze
sur RDV au 04 67 13 80 94
Visites sur site pour les autres communes.
eie@gefosat.org

Habitat JEUNE
Permanences dans les locaux
du Foyer des jeunes travailleurs.
14 rue Louis Blanc à Sète
Tel. 04 67 74 35 05

LE TRANSPORT

Sète agglopôle mobilité
Passage du Dauphin
5 bis quai de la Résistance à Sète
Tél : 04 67 53 01 01
→ Agence ouverte du lundi au vendredi de 7 h 45 à 12 h 30 et de 13 h 15 à 18 h 30.
Le samedi de 9 h à 12 h 30 et de 13 h 30 à 18 h.

LA COLLECTE ET LES DÉCHETS

Accueil du Service déchets
Tél : 04 67 46 47 20
dechets@agglopole.fr
→ Du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h.

Les déchetteries

Balaruc-le-Vieux
Route de la Rèche
→ Ouverte du lundi au samedi de 8 h à12 h et de 14 h à 17 h 30 et le dimanche de 8 h à 12 h.

Bouzigues
Chemin de la Catonnière
→ Ouverte les lundi, mercredi et vendredi de 8 h 30 à 12 h ; les mardi, jeudi et samedi de 13 h 30 à 17 h et le dimanche de 9 h à12 h.

Frontignan
Chemin des Près Saint Martin
→ Ouverte du lundi au samedi de 8 h à 12 h et de 14 h à 17 h 30 et le dimanche de 8 h à 12 h.

Marseillan
Route d'Agde
→ Ouverte du lundi au samedi de 8 h à12 h et de 14 h à 17 h 30 et le dimanche de 8 h à 12 h.

Mèze
35 route de Villeveyrac
→ Ouverte du lundi au samedi de 9 h à 17 h et le dimanche de 9 h à 12 h.

Montbazin
Chemin du Pont de Vène
→ Ouverte du lundi au samedi de 9 h à 17 h et le dimanche de 9 h à 12 h.

Sète
Zone Industrielle
des Eaux-Blanches
→ Ouverte du lundi au samedi de 8 h à12 h et de 14 h à 17 h 30 et le dimanche de 8 h à 12 h.

LA CULTURE

Jardin antique méditerranéen
Rue des Pioch à Balaruc-les-Bains
Tél : 04 67 46 47 92
jam@agglopole.fr

Le Musée de site Villa-Loupian
Tél : 04 67 18 68 18

Le Musée de l'Étang, à Bouzigues
Tél : 04 67 78 33 57

Les médiathèques

André Malraux
Bd Pierre-Mendès-France à Sète
Tél : 04 67 51 51 07

François Mitterrand
Bd Danielle Casanova BP 69
à Sète
Tél : 04 67 46 05 06

Montaigne
1 Place du Contr'un à Frontignan
Tél : 04 99 57 85 00

La Fabrique
Place du 14 juillet à Marseillan
Tél : 04 67 01 73 14

Médiathèques
➨ Résidence Sévigné Thermal
Entrée Parc Charles de Gaulle
à Balaruc-les-Bains
Tél : 04 67 43 23 45
➨ Place de l'ancien hospice à Mèze
Tél : 04 67 43 71 84

Conservatoire à rayonnement intercommunal
• Sète
Tél. : 04 99 04 76 30
• Frontignan
Tél : 04 67 18 54 27
• Mèze
Tél : 04 67 43 80 75

LE TOURISME

Office de Tourisme intercommunal
Maison de la Mer
Quai Baptiste-Guitard à Mèze
Tél : 04 67 43 93 08

LE SPORT

Piscine Fonquerne
1 Chemin des poules d'eau à Sète
Tél : 04 99 04 76 50

Piscine Di Stefano
Chemin de la calade, à Frontignan
Tél: 04 67 48 22 67

LES FOURRIÈRES

Fourrière automobile
Parc Aquatechnique
1 rue d'Amsterdam à Sète
Tél : 04 67 48 45 11
→ Accueil du lundi au vendredi de 9 h à 12 h 30 et de 15 h 30 à 18 h 30, le samedi de 9 h à 12 h.

Fourrière Animale
Complexe Animalier Noé
RD 185 – Lieu-dit « Carré du Roi »
à Villeneuve-lès-Maguelone
Tél : 04 67 27 55 37
→ Tous les jours (sauf fériés) de 14 h à 17 h 30.

Kawthar K., spectatrice depuis 2012 (Sète)
#CultureBienEssentiel

Clin d'oeil !

Le TMS, à l'image du monde de la culture, ne sait toujours pas quand il pourra accueillir à nouveau du public au théâtre ! Toutefois l'espoir, l'envie et le dynamisme demeurent. Pour preuve, cette campagne de communication qui s'appuie sur des portraits de spectateurs, réalisés par le photographe Luc Jennepin. L'occasion de mettre en avant leur désir et leur envie de culture et l'attachement profond qu'ils ont pour notre Scène Nationale. L'occasion également pour le TMS de renforcer le lien avec ses spectateurs qui lui manquent tant.

PLUS D'INFOS ET TOUT LE PROGRAMME SUR WWW.TMSETE.COM